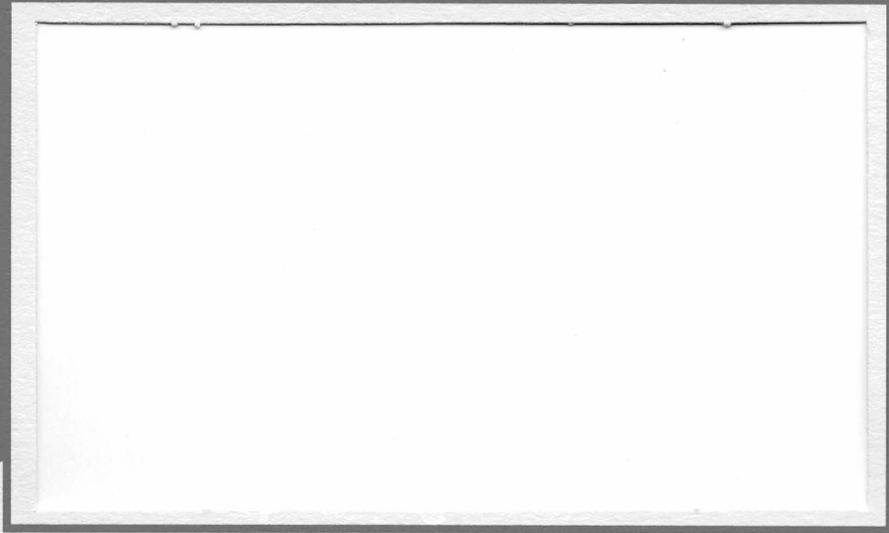


Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie



Sou1999-1254

1

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. 01 40 77 85 04
Fax 01 40 77 85 09

CREDOC – DIRECTION
IMPORTANT

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

S
1980 à



Alexandrie™

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - L'évolution des
inégalités en France de 1980 à
1999. Septembre 1999.**



0000097097/ ex 01

CRÉDOC Bibliothèque

Alexandrie™

x

CRÉDOC

**L'évolution des inégalités en France
de 1980 à 1999**

Georges HATCHUEL

Avec la collaboration de Vincent PLACER

Département « Conditions de Vie et Aspirations des Français »

SEPTEMBRE 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CREDOC

**L'évolution des inégalités en France
de 1980 à 1999**

Georges HATCHUEL

Avec la collaboration de Vincent PLACER

Département « Conditions de Vie et Aspirations des Français »

SEPTEMBRE 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande du Commissariat Général du Plan

Le Département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Bertrand Chokrane, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Vincent Placer.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général: Robert Rochefort

Sommaire

	<i>Pages</i>
Note de synthèse	I à VI
Introduction	4
I. Eléments de méthode : principaux rappels	5
II. L'évolution des inégalités de 1980 à 1999	7
III. La contribution des différentes variables à l'évolution des inégalités	13
3.1. Les « très défavorisés »	13
3.2. Les « très favorisés »	18
3.3. Evolution comparée de la situation des deux groupes extrêmes, domaine par domaine ..	22
IV. L'évolution des inégalités hors variables d'équipement	27
V. La composition des groupes extrêmes : évolution 80-99	33
5.1. L'évolution de la composition des groupes extrêmes	33
5.2. Quelques caractéristiques des groupes extrêmes en matière de conditions de vie	41
VI. L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques	47
ANNEXES	53

L'évolution des inégalités en France de 1980-1999

Note de synthèse

Le principe de base de notre travail de mesure des inégalités repose sur l'idée que celles-ci **ne se limitent pas au seul domaine du revenu**, mais concernent un ensemble de « situations » au sens large, dont le cumul différencie sensiblement les conditions de vie des divers groupes de population. Nous avons donc choisi, pour apprécier l'évolution des inégalités en France depuis 1980, de construire un **indicateur synthétique de mesure** qui soit **multicritère**, c'est-à-dire qui tienne compte de toute une série de « dimensions » : données factuelles de situations acquises ou indicateurs subjectifs.

Dans ce contexte, c'est le système d'enquêtes "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC qu'on a choisi de mobiliser parce qu'il fournit à la fois une **information multidimensionnelle** sur les individus enquêtés et sur leur ménage d'appartenance et une **information longitudinale**, c'est-à-dire portant, pour un certain nombre de thèmes, sur près de vingt ans (1980-1999).

Un indicateur synthétique global

La méthode utilisée repose sur la notation, pour chaque ménage, de sa situation (« *avantageuse* », « *moyenne* », « *désavantageuse* ») face à un certain nombre

d'éléments caractéristiques des conditions de vie puis, par cumul, sur le calcul du nombre « *d'attributs avantageux ou désavantageux* » le concernant.

Dix-sept variables significatives des situations de vie de la population ont donc été sélectionnées sur la base des résultats d'une analyse factorielle multidimensionnelle.

Une fois cette sélection effectuée, pour chaque variable, autrement dit pour chaque domaine d'inégalités retenu, chaque ménage s'est vu affecter un indice « 0 », « 1 » ou « 2 » selon sa situation. L'indice « 2 » traduit une situation avantageuse ; l'indice « 1 », une situation moyenne et l'indice « 0 », une situation désavantageuse. Ceci a conduit à affecter, à chaque enquêté - et pour chaque année d'enquête -, un indice synthétique global compris entre 0 et 34.

Les critères retenus peuvent se regrouper en quatre rubriques : **le revenu et le patrimoine du ménage** (revenus, valeurs mobilières et épargne liquide, biens immobiliers et biens fonciers, résidence secondaire, logement principal) ; **l'équipement du foyer** (équipement de base, biens tels que magnéto, lave-vaisselle, piano, voiture) ; **le patrimoine culturel et le chômage** (diplômes, vie associative, départ en vacances, chômage subi) ; **les indicateurs subjectifs** (sentiment de restrictions, handicaps et maux de santé, évolution du niveau de vie personnel, lourdeur des dépenses de logement).

Bien sûr, la méthode et ses résultats reposent en partie sur le choix des variables retenues comme caractéristiques des conditions de vie, même si celui-ci découle d'une analyse factorielle. En tout état de cause, ce choix résulte d'un **compromis** entre le pouvoir descriptif de chacune des variables retenues et leur disponibilité sur toute la période étudiée.

Une amélioration générale des « conditions de vie », doublée d'un certain accroissement des inégalités, sauf si l'on tient compte des « très démunis »

Les calculs effectués sur la base de cette méthode mettent en évidence **quatre conclusions principales** :

- **La période 1980-1999 s'est caractérisée par une amélioration sensible des conditions de vie de l'ensemble de la population** : la valeur de notre indicateur synthétique est passée, dans la période, de 15,0 à 16,7. Cette évolution est essentiellement due à l'amélioration de l'équipement des ménages (confort de base du logement, biens sélectifs tels que le lave-vaisselle et le magnétoscope).
- **Dans la période, les inégalités entre groupes extrêmes ont eu plutôt tendance à globalement s'accroître, sauf si l'on tient compte de l'amélioration sensible de la situation des 5% de ménages les plus démunis** : dans ce cas, on observe plutôt une réduction des écarts. Mais quand les ménages sont analysés par déciles et les groupes extrêmes définis comme les 10% de ménages les plus privilégiés ou les plus défavorisés, les différences se sont légèrement accrues : les ménages privilégiés sont, en 1999, 3,3 fois mieux dotés que les défavorisés, contre 3,1 fois en 1980.
- **En fait, ces évolutions contradictoires masquent des effets croisés : dans la plupart des domaines autres que l'équipement des ménages, les inégalités entre groupes extrêmes se sont assez sensiblement élevées**. L'indicateur hors variables d'équipement montre que l'écart entre les 5% très défavorisés et les 5% très privilégiés est passé de 4,2 à 5,0 en vingt ans. Cependant, l'accession des groupes défavorisés à un meilleur confort de base de leur logement (eau chaude, WC, douche, téléphone) a « compensé » cet accroissement des inégalités. Cet effet a même été au-delà d'une simple compensation chez les « très défavorisés » : l'accroissement de leur équipement de base a été si net qu'il change le sens des

conclusions que l'on peut formuler sur l'évolution des différences entre groupes extrêmes.

- Les groupes favorisés ont, dans la période, encore plus conforté leurs avantages sur trois points : **leur patrimoine et leurs placements financiers** (résidence principale, biens fonciers et immobiliers, valeurs mobilières, épargne liquide), **leur accession aux biens sélectifs** (lave-vaisselle, magnétoscope) et **leur capital culturel** (niveau de formation, participations associatives). **Les ménages favorisés ont donc encore davantage accentué leur profil de « possédants ».**

Le groupe du bas de l'échelle, quant à lui, a pu accéder au confort de base de son logement, accéder à certains équipements sélectifs et à une amélioration -très relative- de ses revenus ou de ses vacances. Il reste que les ménages défavorisés sont, en fin de période, nettement plus souvent touchés par le chômage, plus fréquemment locataires, moins souvent possesseurs d'une épargne liquide, et ne disposent que très rarement du baccalauréat. **L'amélioration générale des conditions de vie n'a donc pas qualitativement touché de la même façon les groupes extrêmes.**

Plus de chômeurs et moins de retraités chez les « défavorisés »

En 1980-1981, la moitié du groupe des défavorisés, les 10% de ménages du bas de l'échelle, était composée **de retraités**, principalement de femmes seules (30%), mais aussi de couples (14%). Le deuxième sous-groupe (19%) était formé **de chômeurs**, appartenant essentiellement à la catégorie socio-professionnelle des ouvriers. On y recensait également **des femmes seules avec enfants** et des ouvriers actifs.

Vingt ans plus tard, la part des chômeurs a doublé chez les défavorisés pour représenter 33% du groupe. A l'inverse, la part des retraités a diminué sensiblement (elle est passée de 49% à 33%) : ce sont surtout les retraités vivant en couple qui ont presque complètement disparu de la catégorie située au plus bas de l'échelle. Par ailleurs, la proportion de femmes seules ayant des enfants s'est accrue au sein des défavorisés (16%, contre 10% auparavant).

A l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, du côté des ménages favorisés, c'est aussi le mouvement concernant les **retraités vivant en couple** qui est le plus net : ceux-ci représentaient, en 1980-1981, 8% des privilégiés ; ils en constituent 23% en 1998-1999. Sont également mieux représentés, chez les ménages favorisés, les cadres supérieurs - professions libérales (29% du groupe en 1999, + 5 points dans la période) et les travailleurs indépendants (18%, + 2 points).

L'itinéraire des différents groupes sociaux

Enfin, l'analyse de l'itinéraire, dans la période, de dix groupes sociaux significatifs met en évidence **trois conclusions principales**. Ces données sont évidemment relatives à des moyennes par groupe :

- **Trois catégories ont évolué plus vite que la moyenne.** Il s'agit d'abord des **ménages de 65 ans et plus, vivant en couple**. Ce sont eux qui ont le plus bénéficié de l'évolution sociale de ces vingt dernières années. Mais ce gain s'est opéré, chez eux, entre 1980 et 1994. Depuis, ils sont « rentrés dans le rang ».

Il s'agit, ensuite, des **artisans-commerçants**, dont la situation s'est sensiblement améliorée, cette fois depuis 1994.

Cela concerne, enfin, **les familles nombreuses** qui ont connu également une amélioration plus marquée depuis 1994. Les effectifs de ce groupe ont cependant diminué de moitié entre 1980 et 1999.

- Si aucun groupe n'a vu sa situation se dégrader en valeur absolue, **quatre ont connu une détérioration de leur situation relative.**

Cela concerne trois catégories du bas de l'échelle : **les ouvriers non qualifiés, les femmes seules avec enfants et les moins de 25 ans.** En vérité, la situation des deux premiers groupes semble s'être, ces cinq dernières années, légèrement redressée, ce qui n'est pas le cas des moins de 25 ans.

Mais cela concerne aussi **les cadres supérieurs-professions libérales** qui, finalement, semblent avoir moins bénéficié de la période que les nantis inactifs.

- Enfin, **au plus bas de l'échelle figurent toujours les chômeurs**, dont la situation ne s'est guère améliorée dans la période. La stabilité de leur situation est d'autant plus marquante que les ménages de chômeurs ont vu leur nombre être multiplié par deux entre 1980 et 1999.

L'évolution des inégalités en France de 1980 à 1999

Le CREDOC a déjà réalisé, en 1989 d'abord, puis en 1996, un travail de mesure des inégalités en France et une analyse de leur suivi sur la période 1980-1994.

Le présent travail, qui s'appuie strictement sur **les mêmes méthodes que celles déjà testées et validées en 1996¹**, propose **une actualisation de ces données pour les années récentes, c'est-à-dire 1998-1999**. Il permet ainsi :

- D'apprécier la façon dont ont évolué les inégalités en France sur la période 1980-1999.
- D'examiner l'évolution, dans la période, des différences qui existent entre les caractéristiques des foyers les plus défavorisés et celles des ménages les plus aisés.
- De suivre l'évolution, depuis deux décennies, de la situation d'un certain nombre de « groupes-cibles », c'est-à-dire de groupes socio-démographiques souvent pris comme référence dans le débat social (jeunes, seniors, ouvriers non qualifiés, cadres, chômeurs...).

¹ Voir « *Les inégalités en France-Evolution 1980 - 1994* », Cahier de Recherche du CREDOC, n° 83, Janvier 1996.

I. Eléments de méthode : principaux rappels

Le principe de base de la mesure proposée par le CREDOC repose sur l'idée que **les inégalités ne se limitent pas au seul domaine du revenu**, mais concernent un ensemble de « situations » dont le cumul différencie sensiblement les conditions de vie des divers groupes de la population.

L'étude repose donc sur la construction d'un **indicateur synthétique multicritère**, c'est-à-dire d'un indicateur qui tient compte de toute une série de dimensions : données factuelles de situations acquises (revenus, patrimoine, chômage, équipement du logement, niveau de formation...) ou indicateurs subjectifs, pour autant qu'ils soient révélateurs de profondes différences entre groupes de population (état de santé ressenti, jugement sur son niveau de vie).

Pour ce faire, c'est le système d'enquêtes « *Conditions de Vie et Aspirations* » du CREDOC qui a été mobilisé, puisqu'il fournit à la fois une **information multidimensionnelle** sur les enquêtés et sur leur ménage d'appartenance, et une **information longitudinale**, c'est-à-dire portant, pour un certain nombre de domaines, sur une période longue de deux décennies.

Au total, dix-sept variables significatives des situations de vie de la population ont été sélectionnées sur la base des résultats d'une analyse factorielle multidimensionnelle. Nous avons repris à l'identique les dix-sept mêmes variables déjà sélectionnées pour le travail précédent de 1996.

Les critères retenus peuvent se regrouper en quatre rubriques² :

- **Le revenu et le patrimoine du ménage** (revenus, détention de valeurs mobilières et d'épargne liquide, détention de biens immobiliers et de biens fonciers, détention d'une résidence secondaire, situation d'occupation du logement principal).
- **L'équipement du foyer** (équipement de base, biens « sélectifs » tel que magnétoscope, lave-vaisselle, piano, possession d'une voiture).
- **Le patrimoine culturel et le chômage** (diplômes possédés, vie associative, départ en vacances, chômage subi).
- **Les indicateurs subjectifs** (sentiment de restrictions, handicaps et maux de santé subis, sentiment sur l'évolution du niveau de vie personnel, lourdeur des dépenses de logement).

La méthode adoptée a été la suivante : pour chaque domaine retenu, la situation de chaque ménage a été notée (0 : « situation désavantageuse », 1 : « situation moyenne », 2 : « situation avantageuse »), ce qui permet, par cumul, de calculer, chaque année d'observation, le nombre « d'attributs avantageux ou désavantageux » dont il dispose.

On peut ainsi, pour chaque année observée, classer les ménages, des moins « avantagés » aux plus « favorisés », sur une même échelle de « ressources » considérées au sens large. Et donc, **comparer dans le temps les situations des groupes extrêmes de la population³**.

² Sur le détail des variables, voir Annexe 1.

³ L'annexe 1 présente l'essentiel des choix méthodologiques effectués.

II. L'évolution des inégalités de 1980 à 1999

A l'issue de nos calculs, nous disposons donc, année après année, et pour chaque ménage, d'un indicateur global donnant le nombre « **d'attributs avantageux** » dont il bénéficie – nous parlerons aussi de « nombre de points »⁴.

Cela permet, pour chaque année de la période, de classer les ménages, des plus favorisés aux plus désavantagés, sur une même échelle de « ressources », considérées au sens large.

On peut alors, pour chaque année, comparer les **groupes extrêmes**. Certes, on peut les définir par deux situations opposées, fixées une fois pour toutes (par exemple, les ménages qui disposent de moins de 9 points, ou ceux qui disposent de plus de 22 points)⁵. Mais, comme il est de règle en matière d'analyse de distributions de revenus, il est préférable de définir **des groupes de taille identique**, c'est-à-dire comportant un même nombre d'individus.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de travailler **sur des déciles** – ou des centiles de ménages – : nous appellerons donc « **défavorisés** » les 10% de ménages qui totalisent le moins de points (1^{er} décile) et « **favorisés** », les 10% qui totalisent le plus de points (10^{ème} décile).

⁴ Cet indice synthétique peut prendre, chaque année, toutes les valeurs entières comprises entre 0 et 34.

⁵ On trouvera, en annexe 2, Tableau B1, l'évolution des effectifs des différentes catégories des ménages classés en fonction de leur nombre de points.

Mais nous avons aussi opté pour une analyse plus fine et décidé de travailler également sur les 5% des ménages du haut, puis du bas de l'échelle : les « très défavorisés » correspondent donc aux 5% des ménages en situation la plus défavorable (les 5 premiers percentiles) ; les « très favorisés » constituent les 5% des ménages les mieux dotés (les 5 derniers percentiles)⁶.

Le tableau 1 présente les principaux résultats obtenus.

Tableau 1
Evolution du nombre moyen de points obtenus par les ménages classés par déciles
- 1980 - 1999 -

	(en nombre de points)					
	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
1er décile (ménages « défavorisés »).....	7,52	7,29	7,58	7,62	7,74	+ 0,22
dont : 5 % de ménages « très défavorisés »	5,86	5,80	6,78	6,65	7,04	+ 1,18
2ème, 3ème déciles	11,15	11,74	11,76	11,73	11,61	+ 0,45
4ème, 5ème déciles	13,47	14,52	15,02	15,00	15,09	+ 1,62
6ème, 7ème déciles	15,50	16,93	17,51	17,91	17,91	+ 2,21
8ème, 9ème déciles	18,18	19,90	20,33	21,33	21,30	+ 3,12
10ème décile (ménages « favorisés »)	22,98	24,08	24,85	25,87	25,75	+ 2,77
dont : 5 % de ménages « très favorisés »	24,53	25,85	26,51	27,53	27,34	+ 2,81
Moyenne globale (nombre de points).....	14,98	15,70	16,30	16,68	16,67	+ 1,69

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

⁶ Précisons que, comme l'indicateur synthétique élaboré n'est pas une variable continue mais prend des valeurs discrètes (de 1 à 34), le découpage de la population en décile (ou en 5 percentiles) ne permet pas de toujours tomber exactement sur 10% (ou 5%).

Il permet de tirer quatre conclusions principales :

- Il y a eu, dans la période, **une amélioration sensible de la situation générale de la population** : le nombre moyen d'attributs favorables dont disposent les ménages est passé de 14,98 à 16,67 entre 1980 et 1999. Comme nous allons le voir, cette évolution est essentiellement due à l'amélioration de l'équipement des ménages (confort de base du logement, biens tels que lave-vaisselle ou magnétoscope).
- Si l'on observe, sur l'ensemble de la période, **les groupes les plus extrêmes** (les 5% du haut et du bas de l'échelle), on constate que les **inégalités se sont globalement réduites entre 1980 et 1999** : le rapport du nombre de points entre groupes extrêmes est passé de 4,19 en 1980 à 3,88 en 1999 (Tableau 2)⁷.

Ce mouvement d'ensemble s'est cependant construit autour de phases successives différentes : montée des inégalités en 1987-1988, puis en 1995-1997 ; baisse de ces inégalités en 1993-1994, puis en 1998-1999. A vrai dire, la baisse des inégalités entre groupes extrêmes a été la plus importante les dernières années d'observation, c'est-à-dire en 1998-1999.

Tableau 2

Un recul des inégalités entre catégories extrêmes

Evolution du nombre moyen de points des 5% de ménages très favorisés
et de celui des 5% très défavorisés

(en nombre de points)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
5 % « très défavorisés » (A).....	5,86	5,80	6,78	6,65	7,04	+ 1,18
5 % « très favorisés » (B).....	24,53	25,85	26,51	27,53	27,34	+ 2,81
Rapport B/A	4,19	4,46	3,91	4,14	3,88	

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

⁷ On notera cependant que l'échantillon est ici relativement faible. Par ailleurs, des travaux ultérieurs seront consacrés à l'élaboration d'autres indicateurs de mesure des écarts que celui présenté ici.

Au total, les ménages « très défavorisés » ont connu une certaine amélioration de leurs conditions de vie (+ 1,2 points dans la période), mais inférieure à la moyenne (+ 1,7 points en moyenne), pendant que les ménages « très aisés » bénéficiaient, en valeur absolue, d'un avantage plus conséquent (+ 2,8 points).

Il reste que l'amélioration de la situation des « très défavorisés » (+ 1,2 points dans la période) a été nettement plus rapide pour eux que pour les autres déciles du bas de l'échelle. En effet, on note que **l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes a été générale, mais qu'elle a été d'autant plus rapide que la situation du ménage était favorable** : par exemple, les ménages des déciles 1 ou 2 et 3 ont vu, en moyenne, leur nombre de points croître de 0,2 points ou 0,4 points dans la période, tandis que ceux des déciles 8 et 9 ont gagné 3,1 points et ceux du dernier décile 2,8 points (Tableau 1). **Seule exception notable à ce phénomène** : l'évolution des ménages « très défavorisés » leur a été nettement plus favorable en termes relatifs. C'est ce qui explique la réduction des inégalités qui est intervenue dans la période.

- D'ailleurs, si l'on observe cette fois, non plus les groupes les plus extrêmes (les 5% du haut ou du bas), mais les 10% de ménages aisés ou défavorisés⁸, c'est-à-dire les déciles du haut ou du bas de l'échelle des « ressources », les conclusions s'inversent : les inégalités entre ces groupes ont augmenté dans la période puisque le rapport du nombre de points est passé de 3,06 en 1980 à 3,32 en 1999 (Tableau 3).

⁸ L'échantillon est d'ailleurs, dans ce cas, un peu plus robuste.

Tableau 3

**Evolution du nombre moyen de points des 10% de ménages les plus favorisés
et de celui des 10% les plus défavorisés**

(en nombre de points)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
10% les plus défavorisés (A)	7,52	7,29	7,58	7,62	7,74	+ 0,22
10% les plus favorisés (B)	22,98	24,08	24,85	25,87	25,75	+ 2,77
Rapport B/A	3,06	3,30	3,28	3,40	3,32	

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Les conclusions sont donc différentes selon la situation de référence retenue. Cela tient à l'évolution interne des groupes extrêmes : au sein même des ménages défavorisés, les plus démunis ont vu leur situation s'améliorer plus vite que les autres défavorisés (+ 1,2 points, contre seulement + 0,4 point pour le deuxième 5 percentiles, cf. Tableau 4). Par contre, au sein du groupe des ménages favorisés, les « très favorisés » ont connu une progression significative, mais du même ordre que ce qu'a connu tout le 10^{ème} décile (Tableau 4).

Tableau 4

Evolution comparée du nombre moyen de points en haut et en bas de l'échelle

		1980- 1981	1987- 1988	1993- 1994	1995- 1997	1998- 1999	Evolution 1998-1999
1 ^{er} décile	. 5% des ménages « très défavorisés »	5,86	5,80	6,78	6,65	7,04	+ 1,18
	. Autres 5% de défavorisés	8,58	8,57	9,00	9,00	9,00	+ 0,42
Moyenne de l'ensemble de la population		14,98	15,70	16,30	16,68	16,67	+ 1,69
10 ^{ème} décile	. Autres 5% de favorisés	22,00	22,35	23,47	24,44	24,47	+ 2,47
	. 5% de ménages « très favorisés »	24,53	25,85	26,51	27,53	27,34	+ 2,81

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français »

Autrement dit, **la réduction des inégalités entre groupes extrêmes**, qui est intervenue dans la période, **tient surtout à l'amélioration ayant touché les « très démunis »**, c'est-à-dire strictement les 5% des ménages les plus défavorisés. Par contre, quand le regard porte sur les 10% du bas de l'échelle, l'action ponctuelle envers les plus démunis paraît plus « diluée ». **L'amélioration de la situation des défavorisés concerne donc davantage, en leur sein, les très démunis. A l'opposé, l'amélioration que l'on constate en haut de l'échelle semble avoir touché uniformément tous les nantis.**

Ainsi, dans le contexte d'amélioration générale des conditions de vie de nos compatriotes, ce sont surtout les ménages favorisés qui ont tiré leur épingle du jeu, tandis que les individus du bas de l'échelle ont bénéficié globalement d'une évolution que l'on dira moins favorable, sauf –ce qui est notable– chez les plus démunis des défavorisés.

Les inégalités entre groupes extrêmes se sont donc réduites, mais les écarts entre populations globalement défavorisées ou globalement favorisées se sont plutôt renforcés.

III. La contribution des différentes variables à l'évolution des inégalités

L'indice synthétique calculé pour chaque ménage est, on l'a dit, composé de 17 variables différentes (cf. annexe 1), regroupées sous quatre grandes rubriques (revenu et patrimoine, équipement, patrimoine culturel, indicateurs subjectifs).

On peut donc décomposer le nombre moyen de points obtenu par les groupes extrêmes entre chacune de ces variables - ou de ces rubriques - afin d'apprécier la contribution de chacune d'entre elles à l'indicateur global. C'est ce que nous allons faire successivement pour les groupes dits « très défavorisés » et très favorisés ».

3.1 Les « très défavorisés »

Le tableau 5 fournit l'évolution, entre 1980 et 1999, du nombre moyen de points des ménages « très défavorisés » (définis comme les 5% les plus défavorisés). Il permet de mettre en évidence les variables qui, dans la période, ont le plus contribué, soit à l'amélioration, soit à la détérioration de la situation de ce groupe de population.

C'est essentiellement sur la **variable « équipement de base »** que la situation des individus du bas de l'échelle s'est le plus significativement améliorée dans la période : la moyenne des points obtenus pour cette variable est, en effet, passée de 0,8 à 1,8, soit + 1,0 point dans la période, alors même que le nombre total d'attributs de cette catégorie s'est globalement accru de 1,2 points.

Il est vrai que la période 1980-1999 s'est caractérisée par une **généralisation de l'équipement des ménages en WC intérieurs, douche ou baignoire, eau chaude et téléphone** : en 1999, 82% des ménages « très défavorisés » disposent de l'ensemble de ces équipements, contre seulement 15% en 1980.

Tableau 5
Evolution du nombre moyen de points des " ménages très défavorisés " (les 5 % les plus défavorisés)

	(en nombre de points)					
	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution du nombre de points 1980-1999
	Nbre de points	Nbre de points	Nbre de points	Nbre de points	Nbre de points	
Revenu du ménage.....	0,46	0,41	0,50	0,43	0,49	+ 0,03
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,32	0,17	0,29	0,23	0,20	- 0,13
Biens immobiliers-fonciers.....	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	=
Statut occupation logement.....	0,74	0,58	0,62	0,52	0,45	- 0,29
Résidence secondaire.....	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	=
Revenu par personne dans le ménage	0,43	0,52	0,63	0,62	0,68	+ 0,25
Total revenu et patrimoine.....	1,95	1,70	2,05	1,80	1,82	- 0,13
Equipement de base	0,75	1,09	1,58	1,59	1,78	+ 1,03
Equipement sélectif.....	0,01	0,06	0,29	0,34	0,46	+ 0,44
Usage d'une voiture.....	0,21	0,24	0,32	0,38	0,32	+ 0,11
Total équipement	0,97	1,40	2,19	2,31	2,56	+ 1,58
Diplômes.....	0,08	0,04	0,14	0,17	0,19	+ 0,11
Vacances au cours des 12 derniers mois	0,03	0,22	0,12	0,21	0,18	+ 0,15
Chômage au cours des 12 derniers mois	0,74	0,62	0,58	0,56	0,59	- 0,15
Participation à des associations.....	0,02	0,00	0,05	0,08	0,03	=
Total patrimoine culturel, chômage	0,88	0,88	0,89	1,01	0,99	+ 0,11
Opinions sur ses dépenses de logement ..	0,92	0,90	0,83	0,77	0,87	- 0,05
Sentiment de restrictions.....	0,38	0,40	0,26	0,26	0,34	- 0,04
Handicap, maladie	0,40	0,37	0,31	0,21	0,21	- 0,19
Opinions sur son niveau de vie personnel	0,36	0,15	0,24	0,27	0,26	- 0,10
Total indicateurs subjectifs	2,06	1,82	1,64	1,52	1,68	- 0,38
Total général	5,86	5,80	6,78	6,65	7,04	+ 1,18

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Les plus défavorisés des Français ont vu également leur situation s'améliorer sur l'équipement sélectif (+0,44 point), principalement depuis 1993-1994 et tout particulièrement sur le magnéto : 43% en sont équipés en 1998-1999, contre 3% en 1987-1988. A l'opposé, le lave-vaisselle et le piano, autres éléments pris en compte dans cette variable, ne sont toujours possédés que par une part infime de cette population.

Mais le revenu par personne s'est ici aussi légèrement amélioré (+ 0,25 points), ainsi que le taux de départs en vacances (+ 0,15). Au total, ce sont ces quatre variables qui ont contribué le plus à l'amélioration des conditions de vie des ménages très défavorisés.

Tableau 6

Principales améliorations intervenues chez les ménages « très défavorisés »

- en nombre de points -

Equipement de base	+ 1,03
Equipement sélectif	+ 0,44
Revenu par personne dans le ménage	+ 0,25
Vacances au cours des 12 derniers mois	+ 0,15

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

La situation de ces ménages s'est, en revanche, dégradée sensiblement en ce qui concerne le statut d'occupation de leur logement : 12% d'entre eux en étaient propriétaires en 1979-1980 ; il s'agissait certes, de logements très mal équipés. Aujourd'hui, seulement 2% sont propriétaires de leur habitation, tandis que 57% habitent en HLM (contre 38% il y a 20 ans).

Leur situation s'est également dégradée en matière de santé (- 0,19 points) : 52% souffrent maintenant de plus de trois maux (maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies), contre 27% en 1979.

Le chômage les touche aussi plus fortement (- 0,15 points). Et, s'ils ne possèdent pas de valeurs mobilières, ils ont aussi « reculé » en matière d'épargne liquide : 32% possédaient un produit de ce type il y a 20 ans, contre 20% aujourd'hui.

Tableau 7

Principales détériorations intervenues chez les ménages « très défavorisés »

- en nombre de points -

Statut d'occupation du logement	- 0,29
Handicaps, maux de santé ressentis.....	- 0,19
Chômage au cours des douze derniers mois	- 0,15
Possession de valeurs mobilières ou d'épargne liquide.....	- 0,13

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Au total, les ménages très défavorisés ont donc connu dans la période une amélioration de leurs conditions de vie sur les variables d'équipement (+ 1,58 points) et une nette dégradation en matière de santé, de chômage et de patrimoine (logement principal, épargne). Cette dernière évolution s'est concrétisée, chez eux, par une diminution du nombre de possesseurs de produits d'épargne liquide et un accroissement du nombre de locataires.

Il est, par ailleurs, intéressant de remarquer que si, comme on l'a vu précédemment, l'évolution 80-99 de la situation des « très défavorisés » se distingue de celle des défavorisés (les 10% des ménages du bas de l'échelle), cela tient pour beaucoup au fait qu'il y a vingt ans, **les « très défavorisés » étaient dans une situation relative très dégradée**. De fait, les « très défavorisés » ont nettement amélioré leur situation du point de vue de l'équipement du logement et des départs en vacances, et, à l'inverse, ont moins « reculé » en termes relatifs sur quelques sujets (chômage, statut d'occupation du logement...) que ne l'ont fait les autres défavorisés⁹.

3.2 Les « très favorisés »

En revanche, les ménages « très favorisés » (les 5% situés au plus haut de l'échelle) ont bénéficié d'une amélioration de leur situation pour la plupart des indicateurs retenus. Cette amélioration est cependant plus ou moins spectaculaire selon la variable considérée. Ainsi, comme ces ménages étaient presque tous équipés des quatre éléments du confort de base en 1980, leur nombre moyen de points correspondant à cette rubrique est resté au niveau maximum sur toute la période (Tableau 8).

Par contre, de nettes améliorations ont eu lieu **en matière d'équipement sélectif** (+0,86 point), surtout depuis 1997-1998. A cette date, 69% des ménages très favorisés disposaient d'un lave-vaisselle ; c'est le cas aujourd'hui de 80%. Le taux de possession du magnétoscope a connu un mouvement encore plus accentué : il équipe dorénavant 91% de ces foyers, contre 40% en 1987-1988.

⁹ On trouvera, à ce propos, à l'annexe 3, Tableau C1, l'évolution du nombre moyen de points des ménages défavorisés (les 10% du bas de l'échelle), que l'on pourra comparer au Tableau 5 concernant les « très défavorisés ».

Tableau 8

Evolution du nombre moyen de points des " ménages très favorisés " (les 5 % les plus favorisés)

(en nombre de points)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution du nombre de points 1980-1999
	Nbre de points					
Revenu du ménage.....	1,65	1,65	1,73	1,84	1,80	+ 0,15
Valeurs mobilières, épargne liquide	1,44	1,73	1,64	1,72	1,69	+ 0,25
Biens immobiliers-fonciers.....	1,02	1,35	1,23	1,43	1,25	+ 0,23
Statut occupation logement.....	1,56	1,67	1,71	1,77	1,82	+ 0,25
Résidence secondaire.....	0,82	1,11	1,11	1,23	0,93	+ 0,12
Revenu par personne dans le ménage	1,36	1,38	1,44	1,52	1,67	+ 0,31
Total revenu et patrimoine.....	7,84	8,89	8,86	9,51	9,16	+ 1,31
Equipement de base	1,97	1,98	1,99	1,99	2,00	+ 0,03
Equipement sélectif.....	0,94	1,29	1,75	1,80	1,80	+ 0,86
Usage d'une voiture.....	1,65	1,64	1,80	1,81	1,84	+ 0,20
Total équipement	4,56	4,91	5,54	5,61	5,64	+ 1,09
Diplômes.....	1,16	1,22	1,33	1,45	1,61	+ 0,45
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,95	1,93	1,95	1,96	1,91	- 0,05
Chômage au cours des 12 derniers mois	1,80	1,83	1,65	1,73	1,67	- 0,12
Participation à des associations.....	0,73	0,75	1,01	1,01	0,98	+ 0,25
Total patrimoine culturel, chômage	5,64	5,72	5,95	6,15	6,17	+ 0,53
Opinions sur ses dépenses de logement ..	1,89	1,89	1,91	1,88	1,92	+ 0,03
Sentiment de restrictions.....	1,79	1,74	1,72	1,84	1,83	+ 0,04
Handicap, maladie	1,31	1,22	1,30	1,24	1,25	- 0,06
Opinions sur son niveau de vie personnel	1,50	1,48	1,23	1,30	1,37	- 0,13
Total indicateurs subjectifs	6,49	6,32	6,17	6,26	6,37	- 0,12
Total général	24,53	25,85	26,51	27,53	27,34	+ 2,81

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

L'amélioration a été également particulièrement sensible en matière de **niveau de formation** (+ 0,45 point) : 40% du groupe disposaient du bac ou d'un diplôme du supérieur il y a vingt ans, contre 64% aujourd'hui.

Leur **revenu par personne dans le ménage** s'est aussi nettement amélioré (+ 0,31 point), comme le **statut d'occupation de leur logement** (+ 0,25 point) : 82% sont propriétaires de leur habitation, contre 59% en 1980.

Enfin, leur **sociabilité** s'est encore accentuée (+ 0,25 point pour ce qui concerne leur participation à la vie associative) et leur profil de **possédants mobiliers et immobiliers**¹⁰ s'est davantage affirmé (+ 0,25 point en matière de possession des valeurs mobilières ou d'épargne liquide, + 0,23 point en matière de biens fonciers ou immobiliers).

¹⁰ Leur situation de « possédants » était cependant encore plus affirmée en 1995-1997 qu'en 1998-1999, cf. Tableau 8.

Tableau 9
Principales améliorations intervenues chez les ménages « très favorisés »
 (en nombre de points)

Equipement sélectif.....	+ 0,86
Diplômes possédés	+ 0,45
Revenu par personne dans le ménage	+ 0,31
Statut d'occupation du logement	+ 0,25
Possession de valeurs mobilières ou d'épargne liquide	+ 0,25
Participation à une ou plusieurs associations	+ 0,25
Possession de biens fonciers ou immobiliers.....	+ 0,23

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tout ne s'est pas pour autant amélioré dans cette catégorie, puisque **face au chômage, les ménages très favorisés semblent aujourd'hui un peu moins à l'abri (- 0,12 point)**. De même, ils ont **une appréciation plus négative de l'évolution de leur niveau de vie personnel (- 0,13 point)**, même si, de ce point de vue, leur situation s'est, en 1998-1999, améliorée par rapport à celle qui prévalait en 1993-1994¹¹.

Tableau 10
Principales détériorations intervenues chez les ménages très favorisés
 (en nombre de points)

Opinions sur l'évolution du niveau de vie personnel	- 0,13
Chômage au cours des 12 derniers mois	- 0,12

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

¹¹ On trouvera, à l'annexe 4, l'évolution du nombre moyen de points des ménages favorisés, entendus cette fois comme les 10% du haut de l'échelle.

3.3 Evolution comparée de la situation des deux groupes extrêmes, domaine par domaine

L'analyse de l'évolution du nombre de points de chaque groupe extrême peut être complétée par l'étude de l'évolution de l'écart, en valeur absolue, entre ces deux catégories, donc **des inégalités les affectant, domaine par domaine.**

Quand l'analyse porte sur les quatre grandes rubriques retenues dans notre indicateur synthétique (tableau 11), on observe que, dans la période, **les écarts, en valeur absolue, se sont réduits uniquement en ce qui concerne l'équipement (- 0,51 point) ; par contre, ils se sont sensiblement accrus en ce qui concerne le patrimoine et les revenus (+ 1,45 points), comme en matière de chômage et de patrimoine culturel.**

Tableau 11
Evolution des écarts entre groupes extrêmes
pour chacune des quatre rubriques de l'indicateur (1)

	(en nombre de points)					
	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1994
Revenu et patrimoine	5,89	7,19	6,81	7,71	7,34	+ 1,45
Equipement	3,59	3,51	3,35	3,30	3,08	- 0,51
Patrimoine culturel, chômage	4,76	4,84	5,06	5,14	5,18	+ 0,42
Indicateurs subjectifs	4,43	4,50	4,53	4,74	4,69	+ 0,26

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(1) Ecart, pour chaque rubrique, entre le nombre de points obtenu par les « très favorisés » et celui obtenu par les « très défavorisés ».

L'analyse de l'évolution des écarts entre catégories extrêmes, détaillés cette fois pour chacune des dix-sept variables constitutives de l'indicateur, permet de mieux apprécier les postes précis qui ont contribué, dans la période, soit à réduire les inégalités, soit à les accroître. Les variables sont classées dans le tableau 12 par ordre croissant, de

celles ayant le plus contribué à resserrer les écarts (signe -) jusqu'à celles qui ont le plus participé à l'accroissement des inégalités (signe +).

Tableau 12
Evolution des écarts entre les ménages très favorisés et les ménages très défavorisés

(Ecart du nombre moyen de points des 5% de ménages très favorisés
et des 5% très défavorisés)

(en nombre de points)

	1980- 1981	1987- 1988	1993- 1994	1995- 1997	1998- 1999	Evolution 1980-1999
Equipement de base	1,22	0,89	0,41	0,41	0,22	- 1,00
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,93	1,71	1,83	1,75	1,73	- 0,19
Opinions sur son niveau de vie personnel	1,14	1,33	0,99	1,03	1,11	- 0,03
Chômage au cours des 12 derniers mois	1,05	1,20	1,07	1,17	1,08	+ 0,03
Revenu par personne dans le ménage	0,93	0,87	0,82	0,90	0,99	+ 0,05
Opinions sur ses dépenses de logement	0,97	0,98	1,08	1,11	1,05	+ 0,07
Usage d'une voiture	1,44	1,39	1,48	1,43	1,53	+ 0,09
Sentiment de restrictions	1,41	1,34	1,46	1,58	1,49	+ 0,09
Revenu du ménage	1,19	1,24	1,23	1,41	1,31	+ 0,12
Possession d'une résidence secondaire	0,82	1,09	1,11	1,23	0,93	+ 0,12
Handicap, maladie	0,91	0,85	0,99	1,03	1,04	+ 0,13
Biens immobiliers et fonciers	1,02	1,35	1,21	1,43	1,25	+ 0,23
Participation à des associations	0,71	0,75	0,96	0,93	0,95	+ 0,24
Diplômes	1,08	1,18	1,20	1,29	1,42	+ 0,34
Valeurs mobilières et épargne liquide	1,11	1,56	1,35	1,48	1,49	+ 0,38
Equipement sélectif	0,93	1,22	1,46	1,46	1,34	+ 0,41
Statut d'occupation du logement	0,82	1,09	1,09	1,26	1,37	+ 0,54
Ecart général	18,67	20,05	19,74	20,88	20,29	+ 1,62

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Note : figurent avec un signe négatif dans la dernière colonne, les variables ayant le plus contribué à resserrer les écarts entre catégories extrêmes. Figurent avec un signe positif celles qui ont le plus participé à l'accroissement des inégalités entre groupes extrêmes.

Seulement **trois variables sur dix-sept ont contribué à réduire les inégalités** entre groupes extrêmes dans la période :

- **L'équipement de base** est, de très loin, la variable qui a eu le plus d'effet : l'écart sur ce poste s'est réduit de 1,0 point en vingt ans, ce qui traduit une diffusion forte du confort de base parmi les ménages les plus démunis.
- **Les départs en vacances** ont également contribué à réduire les différences intercatégorielles, même si c'est le sujet pour lequel les écarts entre groupes extrêmes restent les plus conséquents. En fait, seulement 5% des privilégiés ne partent pas en vacances, contre 91% des très défavorisés (mais 99% de ces derniers ne partaient pas il y a vingt ans).
- L'opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel depuis dix ans a également, très légèrement, rapproché les deux groupes. En fait, c'est la croissance d'un certain pessimisme général -qui a aussi touché les ménages privilégiés- qui explique cette évolution, cependant en voie de résorption ces dernières années.

Bien plus nombreuses sont les variables qui ont contribué à l'accroissement des inégalités. On peut les regrouper en **trois ensembles** :

- Les variables les plus discriminantes, celles qui ont eu un effet sensible sur l'augmentation des inégalités, concernent surtout **les « possessions » et les placements financiers**. Cela a trait d'abord à **l'accession à la propriété de son logement** (accroissement des écarts de + 0,54 point) : 82% des « très favorisés » sont propriétaires de leur résidence principale, contre 59% en 1980. A l'opposé, le nombre des propriétaires a reculé chez les « très défavorisés » (de 12% à 2%).

Mais cela concerne aussi la **possession de valeurs mobilières ou d'un produit d'épargne liquide** (+ 0,38 point d'écart) ou celle de **biens fonciers et immobiliers** (+ 0,23 point). La meilleure conjoncture boursière, le développement des produits financiers et un contexte fiscal favorable aux revenus du patrimoine ont contribué à conforter la situation déjà très favorable des « nantis » : 63% disposent de biens fonciers ou immobiliers (autres que le logement principal ou la résidence secondaire) et 72% de valeurs mobilières.

- Les privilégiés ont également pu accéder à davantage de **biens d'équipement considérés comme sélectifs**. Cette variable prend même la deuxième place des domaines ayant contribué à creuser les écarts. Même si les ménages défavorisés ont vu s'améliorer leur équipement en magnétoscope, le taux d'équipement des ménages les mieux lotis a progressé beaucoup plus¹².
- Enfin, le **niveau de formation** a contribué à accroître le fossé qui sépare les groupes extrêmes (accroissement des écarts de + 0,34 point). En fait, au bas de l'échelle, moins de 1% des individus disposent du bac ou d'un diplôme du supérieur, contre 64% chez les ménages privilégiés (cela n'était le cas que de 40% d'entre eux en 1980). Dans le même ordre d'idées, la **participation à des activités associatives** a également joué un rôle non négligeable d'accroissement des différences : moins de 3% des « très défavorisés » exercent des activités de ce type, contre 65% des privilégiés (cela ne concernait que 51% d'entre eux en 1980).

¹² 91% des « très favorisés » disposent d'un magnétoscope, contre 43% des « très défavorisés ». 80% des premiers disposent d'un lave-vaisselle, contre 2% des seconds.

Le tableau 13 propose un récapitulatif des variables qui ont, dans la période, le plus contribué à l'évolution des inégalités entre catégories extrêmes.

Tableau 13
Récapitulatif des variables ayant le plus contribué à l'évolution
des inégalités entre groupes extrêmes (1)

(en nombre de points)

	Evolution 1980-1999
Variables ayant contribué à réduire les écarts :	
Equipement de base	- 1,00
Vacances au cours des 12 derniers mois.....	- 0,19
Variables ayant contribué à accroître les écarts :	
Biens immobiliers et fonciers	+ 0,23
Participation à des associations.....	+ 0,24
Diplômes.....	+ 0,34
Valeurs mobilières et épargne liquide	+ 0,38
Equipement sélectif	+ 0,41
Statut d'occupation du logement	+ 0,54

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) Il s'agit de groupes définis par leurs effectifs : les 5 % de ménages les plus défavorisés, les 5 % de ménages les plus favorisés.

Autrement dit, **la catégorie des « possédants » a vu ses avantages s'affirmer et son capital financier et culturel s'accroître, tandis que le groupe du bas de l'échelle a surtout accédé au confort de base.** Cette dernière évolution n'est pas négligeable, mais c'est seulement cet élément qui a contribué à réduire les inégalités.

IV. L'évolution des inégalités hors variables d'équipement

On vient de le voir, les variables d'équipement (confort de base d'un côté, biens plus ou moins sélectifs de l'autre) constituent deux des éléments qui ont le plus contribué à affecter, dans la période, la situation des groupes extrêmes. Il était tentant, dans ces conditions, de vérifier si nos conclusions sur l'évolution des inégalités dans la période étaient les mêmes si l'on ne tenait pas compte de l'équipement des ménages. **Trois variables ont donc été exclues**, pour ce faire, de notre indicateur : l'équipement de base, l'équipement sélectif, la possession d'une ou plusieurs voitures (cf. annexe 1).

Le tableau 14 présente les résultats obtenus. Ils sont, à vrai dire, très différents de ceux mis en évidence précédemment.

Tableau 14

Evolution du nombre moyen de points obtenus par les ménages classés par déciles

- Indicateur sans les variables d'équipement -

	(en nombre de points)					
	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
1er décile (ménages « défavorisés »).....	5,85	5,54	4,85	4,66	4,88	- 0,97
dont : 5 % de ménages « très défavorisés »	4,93	3,88	4,04	3,94	4,27	- 0,66
2ème, 3ème déciles	9,20	9,11	8,18	8,71	8,15	- 0,95
4ème, 5ème déciles	11,53	11,55	11,05	11,51	11,07	- 0,46
6ème, 7ème déciles	13,47	13,43	13,47	13,48	13,52	+ 0,05
8ème, 9ème déciles	15,80	15,86	15,87	16,29	16,29	+ 0,49
10ème décile (ménages « favorisés »)	19,42	19,72	19,59	20,73	20,52	+ 1,10
dont : 5 % de ménages « très favorisés »	20,46	21,48	21,22	22,22	21,26	+ 0,80
Moyenne globale (nombre de points).....	12,40	12,36	12,31	12,49	12,40	=

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

- Si l'on observe les groupes les plus extrêmes (les 5% du haut et du bas de l'échelle), on constate cette fois que les inégalités se sont globalement accrues entre 1980 et 1999 : quand on ne tient pas compte des variables d'équipement, le rapport du nombre de points entre groupes extrêmes passe de 4,15 en 1980 à 4,98 en 1999 (Tableau 15).

Certes, les différences étaient plus fortes encore en 1995-1997 (rapport de 5,64) , mais l'écart intercatégoriel s'est sensiblement accru entre le début et la fin de la période : en vérité, la situation des « très défavorisés » s'est dégradée (- 0,66 point dans la période), pendant que celle des « nantis » s'est améliorée (+ 0,80 point).

D'ailleurs, le fait de ne pas tenir compte des variables d'équipement met en évidence que la situation moyenne de l'ensemble de la population n'a guère varié entre 1980 et 1999 (12,40 points au début et à la fin de la période¹³).

¹³ On trouvera, à l'annexe 5, une décomposition du nombre moyen de points détenus par l'ensemble de la population, sur toute la période. La stabilité apparente de la situation moyenne tient à une série de mouvements de sens opposés.

Autrement dit, l'amélioration observée dans la situation générale de la population française, ces vingt dernières années, s'est concentrée autour des modifications intervenues dans l'équipement des ménages. En particulier, c'est l'accession des groupes défavorisés à un meilleur confort de base de leur logement (eau chaude, WC, douche, téléphone) qui a contribué à réduire les inégalités entre groupes extrêmes. Cette réduction a eu pour effet de « masquer » l'accroissement des différences qui est apparu, par contre, dans les autres domaines des conditions de vie.

Tableau 15

Evolution du nombre moyen de points des 5% de ménages « très favorisés »
et de celui des 5% « très défavorisés »

- Indicateur sans les variables d'équipement -

(en nombre de points)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
5 % « très défavorisés » (A).....	4,93	3,88	4,04	3,94	4,27	- 0,66
5 % « très favorisés » (B).....	20,46	21,48	21,22	22,22	21,26	+ 0,80
Rapport B/A	4,15	5,54	5,25	5,64	4,98	

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

- Le même constat peut être formulé quand on observe les 10% des ménages aisés ou défavorisés (les déciles du haut et du bas de l'échelle) : les inégalités entre ces groupes se sont accrues. Le rapport du nombre de points est, en effet, passé de 3,32 en 1980 à 4,20 en 1999, quand on ne tient pas compte des variables d'équipement (Tableau 16). L'écart a, d'ailleurs, augmenté ici très sensiblement, de 26%.

Il y a le signe que c'est bien la situation des « plus démunis des défavorisés », situation très améliorée grâce à l'équipement de base du logement, qui a contribué à réduire les inégalités entre groupes extrêmes. En effet, la prise en compte de

l'ensemble des défavorisés (les 10% du bas) et l'exclusion des variables d'équipement conduisent à l'observation que les différences catégorielles se sont sensiblement accrues dans quasiment toutes les autres facettes, pourtant multiples, des conditions de vie.

Tableau 16

Evolution du nombre moyen de points des 10% de ménages les plus favorisés et de celui des 10% les plus défavorisés

- Indicateur sans les variables d'équipement -

(en nombre de points)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
10% les plus défavorisés (A)	5,85	5,54	4,85	4,66	4,88	- 0,87
10% les plus favorisés (B)	19,42	19,72	19,59	20,73	20,52	+ 1,10

Rapport B/A	3,32	3,56	4,04	4,45	4,20
-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

En conclusion

En résumé, quatre conclusions principales se dégagent de nos investigations :

- 1 - La période 1980-1999 s'est caractérisée par une amélioration sensible des conditions de vie de l'ensemble de la population : la valeur de notre indicateur synthétique est passée, dans la période, de 15,0 à 16,7. Cette évolution est essentiellement due à l'amélioration de l'équipement des ménages (confort de base du logement, biens sélectifs tels que le lave-vaisselle et le magnétoscope).

- 2 - Dans la période, les inégalités entre groupes extrêmes ont eu plutôt tendance à globalement s'accroître, sauf si l'on tient compte de l'amélioration sensible de la situation des 5% de ménages les plus démunis : dans ce cas, on observe plutôt une réduction des écarts. Mais quand les ménages sont analysés par déciles et les groupes extrêmes définis comme les 10% de ménages les plus avantagés ou les plus défavorisés, les différences se sont légèrement accrues : les ménages favorisés sont, en 1999, 3,3 fois mieux dotés que les défavorisés, contre 3,1 fois en 1980.
- 3 - En fait, ces évolutions contradictoires masquent des effets croisés : **dans la plupart des domaines autres que l'équipement des ménages, les inégalités entre groupes extrêmes se sont assez sensiblement élevées.** L'indicateur hors variables d'équipement montre que l'écart entre les 5% très défavorisés et les 5% très favorisés est passé de 4,2 à 5,0 en vingt ans. Cependant, l'accession des groupes défavorisés à un meilleur confort de base de leur logement (eau chaude, WC, douche, téléphone) a « compensé » cet accroissement des inégalités. Cet effet a même été au-delà d'une simple compensation chez les « très défavorisés » : l'accroissement de leur équipement de base a été si net qu'il change le sens des conclusions que l'on peut formuler sur l'évolution des différences entre groupes extrêmes.
- 4 - Les groupes favorisés ont, dans la période, encore plus conforté leurs avantages sur trois points : **leur patrimoine et leurs placements financiers** (résidence principale, biens fonciers et immobiliers, valeurs mobilières, épargne liquide), **leur accession aux biens sélectifs** (lave-vaisselle, magnétoscope) et **leur capital culturel** (niveau de formation, participations associatives). **Les ménages favorisés ont donc encore davantage accentué leur profil de « possédants ».**

Le groupe du bas de l'échelle, quant à lui, a pu accéder au confort de base de son logement, accéder à certains équipements sélectifs et à une amélioration -très

relative- de ses revenus ou de ses vacances. Il reste que les ménages défavorisés sont, en fin de période, nettement plus souvent touchés par le chômage, plus fréquemment locataires, moins souvent possesseurs d'une épargne liquide, et ne disposent que très rarement du baccalauréat. **L'amélioration générale des conditions de vie n'a donc pas qualitativement touché de la même façon les groupes extrêmes.**

Tableau 17
Récapitulatif de l'évolution des inégalités entre groupes extrêmes,
selon nos différentes hypothèses

	Indicateur global	Indicateur hors variables d'équipement
Rapport entre les 5% « très défavorisés » et les 5% « très favorisés »	<i>réduction des écarts</i>	<i>augmentation des écarts</i>
Rapport entre les 10% de défavorisés et les 10% du haut de l'échelle	<i>augmentation des écarts</i>	<i>augmentation des écarts</i>

V. La composition des groupes extrêmes : évolution 80-99

Les inégalités entre « groupes extrêmes », ceux situés au plus bas ou au plus haut de l'échelle des « ressources » (au sens large), ont donc eu plutôt tendance à s'accroître entre 1980 et 1999, sauf si l'on tient compte de l'amélioration sensible de la situation des 5% de ménages les plus démunis -grâce à l'évolution de leur équipement de base-.

Mais, à vrai dire, l'évolution des conditions de vie des catégories extrêmes ne peut être analysée séparément de la composition proprement dite de ces groupes : **ce sont les variations constatées dans la composition même de chacune des classes extrêmes** qui expliquent certaines des évolutions relevées en termes d'inégalités.

Examinons donc **la composition des groupes « défavorisés » ou « favorisés »** et leur évolution dans la période (Section 1). Une deuxième partie fournit **une série d'informations sur les éléments des conditions de vie** qui caractérisent le mieux chacun des groupes extrêmes, et la façon dont ils ont évolué entre 1980 et 1999 (Section 2).

5.1. L'évolution de la composition des groupes extrêmes

Les deux groupes analysés ici ne seront pas les 5% de ménages « très défavorisés » ou « très favorisés », mais **les déciles du haut et du bas de l'échelle** (les 10% d'individus

les plus aisés ou les plus défavorisés). Ce choix a été effectué afin de disposer d'effectifs suffisants pour l'analyse¹⁴.

A ⇨ La composition du groupe du bas de l'échelle

Le groupe des « défavorisés » est loin d'être parfaitement homogène. En fait, il est composé de cinq à six sous-groupes sensiblement distincts. Les cinq groupes principaux composant la population en situation désavantageuse sont : les **retraités**, les **chômeurs**, les **femmes seules avec enfants**, les **ouvriers** et les **malades-handicapés**. Mais la répartition de ces différents sous-groupes dans l'ensemble des ménages « défavorisés » a notablement évolué dans les vingt dernières années (Tableau 18).

1980-1981 : la moitié des "défavorisés" était des retraités

En 1980-1981, la moitié du groupe des « défavorisés » était composée de **retraités**. Il s'agissait, en réalité, essentiellement de femmes seules, presque toutes veuves (30% du groupe), de couples de retraités (14%) et, bien plus rarement, d'hommes retraités vivant seuls (5%).

Le deuxième groupe le plus important chez les défavorisés (19%) était formé, il y a vingt ans, par les ménages dont le chef était **chômeur**¹⁵ : ils représentaient près d'un cinquième des individus du bas de l'échelle. Près des trois quarts de ces chômeurs relevaient d'ailleurs de la catégorie des ouvriers et la moitié d'entre eux avaient entre 25 et 40 ans.

¹⁴ La taille de l'échantillon ne permet pas, en effet, de pousser l'analyse aussi loin qu'il aurait été souhaitable. Les données chiffrées concernant les effectifs de chacun des sous-groupes doivent d'ailleurs être considérées comme des ordres de grandeur.

¹⁵ Il s'agit de personnes alors au chômage, ou ayant connu une période de chômage dans les douze mois précédant l'enquête. Par la suite, c'est toujours cette définition qui sera retenue sous la dénomination de « chômeurs ».

Tableau 18
La composition du groupe des « défavorisés »*
et son évolution dans la période 1980-1999

(en %)

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Evolution 1980-1999 (D)-(A)
Retraité	49	39	32	33	- 16
dont : <i>femme isolée</i>	30	24	24	26	- 4
<i>homme isolé</i>	5	6	4	4	- 1
<i>couple</i>	14	9	4	3	- 11
Chômeur (hors femme seule)	19	32	37	33	+ 14
Femme seule avec enfants	10	11	14	16	+ 6
Ouvrier (actif)	10	7	4	3	- 7
Malade, invalide	7	7	8	11	+ 4
Autre	5	4	5	5	=
Total	100	100	100	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

* Il s'agit des 10% de ménages classés au plus bas de l'échelle des « ressources ».

Le groupe des « **femmes seules avec enfants** » (10%) et celui des ménages dont le chef est actif, de catégorie **ouvrier** (10%), constituaient par ailleurs deux catégories défavorisées égales en importance. Les femmes seules chargées de famille étaient presque toutes divorcées ou séparées. Si les quatre cinquièmes étaient actives, plus d'un tiers étaient ou avaient été au chômage au cours des douze derniers mois. Bien souvent, elles étaient de catégorie « employé » et une majorité d'entre elles avaient entre 25 et 40 ans.

Enfin, une petite partie des défavorisés (7%) était constituée de personnes malades, invalides ou handicapées.

1998-1999 : Plus de chômeurs et de femmes seules. Moins de retraités, surtout ceux vivant en couple

Entre 1980 et 1999, des transferts importants se sont produits à l'intérieur du groupe « défavorisé », même si les cinq sous-groupes restent présents. Les trois évolutions les plus spectaculaires concernent (tableau 18 et Graphique 1) :

- **Une diminution sensible de la part des retraités** : ceux-ci ne représentent plus qu'un tiers des défavorisés en 1999, contre la moitié vingt ans auparavant. Les retraités vivant en couple ont, en particulier, presque complètement disparu du groupe du bas de l'échelle : ils n'en constituent plus que 3%, contre 14% en 1980-81. Cette « disparition » a été progressive tout au long de la période : nous verrons que les couples de retraités font précisément partie des catégories qui ont vu leur situation considérablement s'améliorer entre le début des années 80 et le milieu des années 1990.

Mais les femmes seules à la retraite sont, elles aussi, un peu moins nombreuses en valeur relative au sein du groupe défavorisé, même si elles en constituent encore un quart (26% exactement, contre 30% en 1980).

- **Un doublement de la part représentée par les chômeurs** : ceux-ci constituent maintenant un tiers des défavorisés (33% exactement), soit 14 points de plus en vingt ans. L'évolution de ce groupe a d'ailleurs été très rapide dès la première partie de la période étudiée, puisque entre 1980 et 1987, la proportion de chômeurs au sein des plus défavorisés s'est accrue de 13 points. Remarquons que leur part relative a légèrement décru en 1998-1999.

Cette évolution est aussi due en partie à un « transfert » de certains ouvriers, actifs antérieurement, mais plongés maintenant dans le chômage. Le sous-groupe des « ouvriers actifs » s'est d'ailleurs sensiblement « dégonflé », en valeur relative, dans la période (- 7 points, cf. Tableau 18)¹⁶.

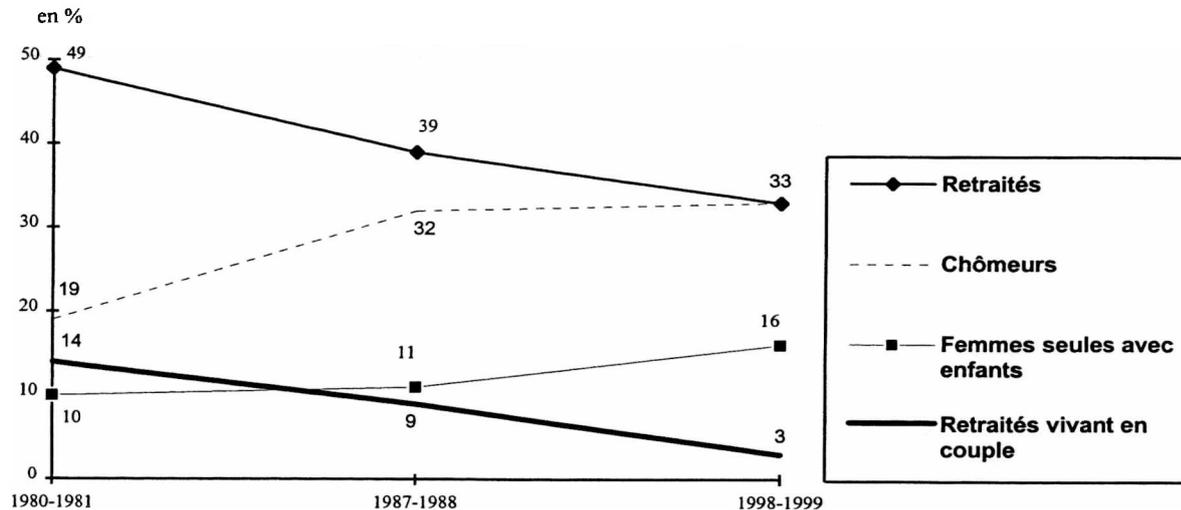
¹⁶ 85% des ouvriers appartenant aux 10% des Français les plus défavorisés sont aujourd'hui chômeurs, contre la moitié en 1980-1981.

- **Une montée des femmes seules avec enfants** : si les femmes seules âgées et retraitées sont maintenant un peu moins nombreuses dans la population du bas de l'échelle, les femmes plus jeunes vivant seules avec des enfants voient leur part grossir dans ce groupe : elles en représentent désormais 16%, contre 10% auparavant. Cette évolution s'est surtout produite après 1988. Remarquons que les deux tiers d'entre elles (61%) sont au chômage en fin de période (contre un tiers en 1980-1981).

Par ailleurs, on observe aussi plus de « **malades, handicapés** » au bas de l'échelle (ils constituent maintenant plus de 10% du groupe).

Graphique 1

En bas de l'échelle sociale : deux fois plus de chômeurs
(Composition du groupe des défavorisés)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

B ⇨ La composition du groupe du haut de l'échelle

Tout comme le groupe du bas de l'échelle, celui des 10% de ménages favorisés forme un ensemble plutôt hétérogène où cohabitent différentes catégories de population. On y trouve aussi bien des actifs aisés, dont tout particulièrement des indépendants et des cadres supérieurs, que des inactifs aisés, souvent des retraités.

1980-1981 : Beaucoup de cadres, ayant un conjoint actif

En début de période, les “ privilégiés ” sont constitués, pour plus des trois quarts (82%), de ménages dont le chef est actif. Il s'agit, dans la plupart des cas, de foyers composés d'un couple : 80% des ménages aisés dont le chef est actif sont mariés ou vivent maritalement.

Le plus souvent, il s'agit de **cadres** :

- d'abord, de **cadres supérieurs** (24% du groupe en début de période). Plus de la moitié d'entre eux détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur et plus de 40% ont deux enfants ou plus ;
- Ensuite, principalement de **cadres moyens** : les actifs autres que les cadres supérieurs et indépendants représentaient, en 1980, 42% du total du groupe favorisé (Tableau 19) ; 52% étaient des **cadres moyens**. La présence de ces ménages au sein du groupe le plus favorisé tient en partie au fait que, dans la majorité des cas, le conjoint exerce une activité professionnelle.

Deux autres groupes, de même importance, appartenaient aussi au groupe des ménages du haut de l'échelle : des indépendants (16% du total) et des retraités (16%). Ces deux groupes étaient manifestement composés de gros possédants : plus de 60% des retraités concernés disposaient de valeurs mobilières ; près de 60% des indépendants concernés disposaient de biens fonciers.

Tableau 19

**La composition du groupe des « favorisés »*
et son évolution dans la période 1980-1999**

	(en %)				
	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Evolution 1980-1999 (D)-(A)
Cadre supérieur.....	24	22	28	29	+ 5
Indépendant.....	16	21	15	18	+ 2
Autre actif.....	42	36	28	23	- 19
<i>Dont : plus de 35 ans.....</i>	27	25	20	17	- 10
<i>moins de 35 ans.....</i>	15	11	8	6	- 9
Retraité.....	16	19	27	29	+ 13
<i>Dont : retraité vivant en couple.....</i>	8	11	22	23	+ 15
Autre inactif.....	2	2	2	1	- 1
Total.....	100	100	100	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

* Il s'agit des 10% de ménages classés au plus haut de l'échelle des « ressources ».

1998-1999 : davantage de retraités vivant en couple

En vingt ans, la structure du groupe des 10% de ménages les mieux dotés s'est sensiblement modifiée. En particulier, deux catégories ont vu leur poids augmenter (Tableau 19) :

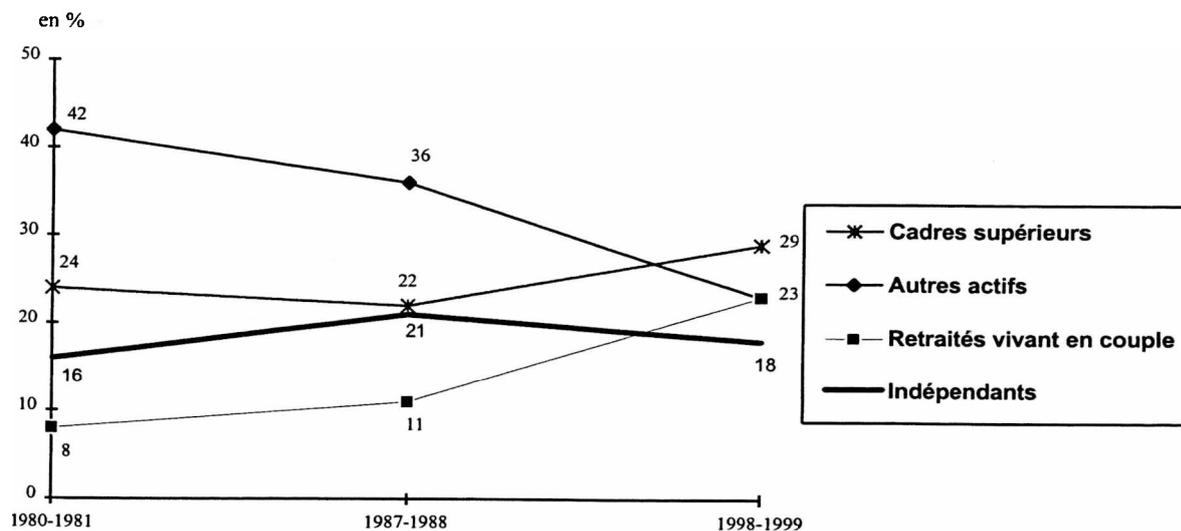
- La proportion de ménages aisés dont le chef est **cadre supérieur** a progressé de 5 points, ce qui en fait un des groupes les plus importants en haut de l'échelle. Plus de 70% d'entre eux sont dotés de diplômes du supérieur et 69% disposent de valeurs

mobilières. Parallèlement, on trouve maintenant bien moins d'actifs autres que cadres supérieurs ou indépendants au sein des ménages favorisés (23% au total, contre 42% en début de période).

- Les rangs des **retraités aisés** se sont sensiblement gonflés : ils représentent désormais 29% des ménages privilégiés, contre 16% en début de période. En fait, le plus marquant est la très forte **progression des retraités vivant en couple**, surtout après 1998 : leur part au sein des ménages dits « favorisés » a été, au total, multipliée par trois en vingt ans. Les retraités appartenant aux 10% des Français les plus aisés sont véritablement des « nantis » : 60% disposent d'une résidence secondaire, les deux tiers possèdent des valeurs mobilières, 60% disposent de biens immobiliers autres que leur logement principal ou leur résidence secondaire.

Graphique 2

En haut de l'échelle sociale : trois fois plus de couples de retraités
(Composition du groupe des favorisés)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

5.2. Quelques caractéristiques des groupes extrêmes en matière de conditions de vie

Les modifications sensibles intervenues dans la composition des groupes extrêmes ont évidemment exercé une influence sur l'évolution de leurs conditions de vie (Tableaux 20 et 21).

Si l'on se centre sur la situation **des 5% de ménages « très défavorisés »**, on observe surtout (Tableau 20)¹⁷ :

- **Une diminution de leur « patrimoine »** (augmentation des non-possesseurs d'épargne liquide, diminution du nombre de propriétaires).
- **Une augmentation de leurs restrictions ressenties** (notamment sur les soins médicaux).
- Une augmentation, chez eux, **du nombre de chômeurs.**
- Une **dégradation de leur état de santé** ressenti et de leurs jugements sur leur propre situation.
- Enfin, **une amélioration considérable de l'équipement de base de leur logement.**

¹⁷ On trouvera, en annexe 3, Tableau C2, le même tableau concernant, cette fois, les 10% de ménages défavorisés.

A l'opposé, l'évolution de la situation **des ménages « très privilégiés »** (les 5% du haut de l'échelle) se caractérise surtout par (Tableau 21)¹⁸ :

- **Un accroissement de leurs ressources.**

- Une **augmentation de leur patrimoine** (plus de possesseurs de valeurs mobilières, de biens immobiliers, de résidence secondaire, plus de propriétaires de leur logement).

- Une **amélioration de leur équipement « sélectif »** (lave-vaisselle, magnétoscope).

- **Un taux accru de participants à des associations** : 65% d'entre eux ont une vie associative, contre 51% il y a vingt ans.

¹⁸ On trouvera en annexe 4, Tableau D2, le tableau correspondant relatif aux 10% des ménages du haut de l'échelle.

Tableau 20

L'itinéraire des « très défavorisés » (5% du bas de l'échelle)

	(en %)				
	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois*	54	59	50	51	- 3
Ne possèdent ni valeurs mob., ni épargne liquide	68	83	72	81	+ 13
Ne possèdent ni biens immobiliers, ni fonciers	100	100	99	100	=
Ont l'usage d'une résidence secondaire	0	1	0	0	=
Equipement, logement					
Habitent en HLM	38	48	46	57	+ 19
Sont propriétaires de leur logement	12	5	8	2	- 10
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	15	42	72	82	+ 67
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	1	0	0	1	=
Ne disposent d'aucune voiture.....	83	82	79	78	- 5
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	99	96	97	93	- 6
- sur l'alimentation.....	63	57	70	67	+ 4
- sur les soins médicaux	17	69	31	33	+ 16
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	63	78	86	85	+ 22
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	99	89	94	91	- 8
Chômage					
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	36	42	46	45	+ 9
Ne disposent d'aucun diplôme	59	59	46	50	- 9
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	98	100	95	97	- 1
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	21	23	25	21	=
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans	36	66	60	45	+ 9
Souffre de trois maux ou plus(5).....	27	47	46	52	+ 25
Nombre moyen de points.....	5,9	5,8	6,8	7,0	+ 1,2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Il s'agit de revenus en Francs 1994.

Exemple de lecture : En 1980-1981, 54% des ménages « très défavorisés » bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4000 Francs par ménage.

Tableau 21

L'itinéraire des « très favorisés » (5% du haut de l'échelle)

(en %)

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de plus de 17 000 F/mois*	65	68	74	80	+ 15
Possèdent des valeurs mobilières	50	76	66	72	+ 22
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	51	68	62	63	+ 12
Ont l'usage d'une résidence secondaire	41	56	56	47	+ 6
Equipement, logement					
Habitent en HLM	3	0	0	0	- 3
Sont propriétaires de leur logement	59	67	71	82	+ 13
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	97	99	99	100	+ 3
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	22	43	79	82	+ 60
Ne disposent d'aucune voiture.....	4	3	0	0	- 4
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	18	25	26	17	- 1
- sur l'alimentation.....	3	1	1	0	- 3
- sur les soins médicaux	0	0	1	0	=
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	6	10	16	7	+ 1
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	2	4	2	5	+ 3
Chômage					
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	1	0	0	1	=
Ne disposent d'aucun diplôme	5	7	6	0	- 5
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	49	46	31	35	- 14
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	90	90	91	92	+ 2
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans	5	2	7	0	- 5
Souffre de trois maux ou plus(5).....	3	11	8	10	+ 7
Nombre moyen de points.....	24,5	25,9	26,5	27,3	+ 2,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Il s'agit de revenus en Francs 1994.

Exemple de lecture : En 1980-1981, 65% des ménages « très favorisés » bénéficiaient d'un revenu mensuel de plus de 17 000 Francs par ménage.

Au total, le nombre moyen de points détenus par les ménages « très favorisés », au sens de notre indicateur, est passé de 24 à 27 dans la période (+ 2,8 points exactement), alors qu'il s'est élevé de 1,7 points en moyenne dans l'ensemble de la population. Ce net avantage acquis par les ménages du haut de l'échelle apparaît tout aussi clairement quand on compare l'évolution de la situation des ménages « très favorisés » et des ménages « très défavorisés » depuis 1980 (tableau 22) : les écarts se sont plutôt accrus pour quasiment l'essentiel des postes analysés, sauf pour l'équipement de base du logement.

Tableau 22
Comparaison de l'évolution de la situation des deux groupes extrêmes de la population

en %

	Ménages « très défavorisés » (5% du bas de l'échelle)		Ménages « très favorisés » (5% du haut de l'échelle)	
	1980-1981	1998-1999	1980-1981	1998-1999
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois *	54	51	0	0
Disposent de plus de 17 000 F/mois*	0	0	65	80
Possèdent des valeurs mobilières	0	0	50	72
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	0	0	51	63
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	0	0	41	47
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	38	57	3	0
Sont propriétaires de leur logement.....	12	2	59	82
Possèdent les 4 équipements de base(1)	15	82	97	100
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	1	1	22	82
Ne disposent d'aucune voiture	75	76	6	2
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	99	93	18	17
Dont : - sur l'alimentation.....	63	67	3	0
- sur les soins médicaux	17	33	0	0
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	63	85	6	7
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	99	91	2	5
Chômage, Formation				
Sont ou ont été au chômage (12 derniers mois)	36	45	1	1
Ne disposent d'aucun diplôme	59	50	5	0
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	98	97	49	35
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	21	21	90	92
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans.....	36	45	5	0
Souffre de trois maux ou plus(5)	27	52	3	10
Nombre moyen de points	5,9	7,0	24,5	27,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone.

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone.

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté.

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie.

* Il s'agit de revenus en Francs 1994.

Exemple de lecture : En 1980-1981, 54% des ménages « très défavorisés » disposaient de moins de 4 000 Francs mensuel, contre aucun des ménages « très favorisés ».

VI. L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques

L'analyse des catégories extrêmes - les défavorisés et les privilégiés - ne peut évidemment suffire pour prendre toute la mesure des grandes évolutions ayant touché les principaux groupes sociaux français dans la période. **Nous avons donc sélectionné dix groupes socio-démographiques significatifs**, pour en analyser l'évolution sur la période 1980-1999.

Bien sûr, le choix de ces groupes sociaux n'évite pas un certain arbitraire. Il reste que dans la majorité des cas, il s'agit de catégories qui sont, ou qui ont été, ces dernières années au centre du débat social. Ces groupes sont, pour les uns, constitutifs de catégories a priori défavorisées, tels les chômeurs, ou a priori privilégiées, comme les cadres supérieurs. Certains ont fait l'objet, au cours des années 80 ou 90, de mesures sociales importantes (les plus de 65 ans, les familles nombreuses), ou ont vécu plus durement les aléas de la conjoncture ou les transformations structurelles de la société (les moins de 25 ans). Ces dix groupes sont :

- Les plus de 65 ans isolés et ceux vivant en couple.
- Les familles monoparentales (femmes seules ayant charge d'enfants).
- Les familles nombreuses¹⁹.
- Les 50-60 ans.
- Les cadres supérieurs et professions libérales.
- Les artisans-commerçants.

¹⁹ Toutes les familles composées d'un couple et d'au moins trois enfants ont été retenues ici. Le travail précédent avait proposé une définition plus étroite de ce groupe (les cadres supérieurs en avaient été exclus).

- Les moins de 25 ans.
- Les chômeurs.
- Les ouvriers non qualifiés.

Dans chaque cas, un tableau synthétique²⁰ retrace « l'itinéraire » du groupe, c'est-à-dire ses éléments constitutifs, en début (1980-1981), en milieu (1987-1988 puis 1993-1994) et en fin de période (1998-1999). Les informations fournies sont, comme précédemment, regroupées en plusieurs grands thèmes : le revenu et le patrimoine ; l'équipement et le logement ; les restrictions ; la formation et la situation face au chômage ; la vie sociale ; les indicateurs subjectifs. Il s'agit bien entendu, pour l'essentiel, de variables ayant servi à la constitution de l'indicateur d'inégalités, mais pas uniquement. Cette présentation, pour intéressante qu'elle soit, ne doit cependant pas faire oublier **qu'à l'intérieur même de chaque catégorie analysée, existent de profondes disparités**. Cette approche « moyenne » par catégorie explique que le nombre de points de chacun de ces groupes ne s'élève jamais au-dessus de 22 ou ne descend jamais au-dessous de 11. Or, 17% de la population disposent encore en 1998-1999 de moins de 11 points et 13% bénéficient de 23 points ou plus.

Nous ne commenterons pas successivement chacun des tableaux. Néanmoins, l'observation du nombre de points détenus par chaque groupe, et son évolution entre 1980 et 1999, permet de tirer **trois conclusions principales** :

1. **Au total, cinq des groupes analysés sont, en fin de période, plus avantagés que la moyenne de la population (Tableau 23) : les cadres supérieurs et professions libérales, les artisans-commerçants, les plus de 65 ans vivant en couple, les familles nombreuses, les 50-60 ans.** Tous les autres sont en situation relativement défavorable, comparée à la moyenne.

²⁰ Voir annexe 6, page 74.

2. **Trois groupes ont évolué plus vite que la moyenne : il s'agit des plus de 65 ans vivant en couple, des artisans-commerçants et des familles nombreuses** (Tableau 23). L'évolution positive de chacun de ces groupes ne s'est cependant pas produite aux mêmes périodes :

- **Les plus de 65 ans vivant en couple** sont, de loin, les grands gagnants des deux décennies passées (+ 3,8 points, contre + 1,7 en moyenne). **Mais ce gain s'est opéré entre 1980 et 1994. Depuis, leur situation a évolué comme l'ensemble de la population, ni plus, ni moins ; ils sont en quelque sorte rentrés dans le rang.** Il n'empêche qu'ils ont connu des évolutions particulièrement significatives en matière de revenus, de patrimoine, de niveau de formation et de sociabilité²¹.
- **Les artisans-commerçants**²² sont dans la situation inverse (+ 2,7 points dans la période) : leur position évolue moins vite qu'en moyenne entre 1980 et 1994 (+ 0,9 point), mais leur gain principal a été acquis depuis 1994 (+ 1,8 points). C'est même le groupe dont la situation a évolué le plus positivement depuis cette date (équipement sélectif en hausse, moins de restrictions ressenties, niveau de formation accru, sociabilité nettement améliorée et « moral » meilleur).
- **Les familles nombreuses**, enfin, ont connu une évolution favorable (+ 2,7 points au total), mais plus marquée depuis 1994 (+ 1,6 points). Notons qu'en même temps, ces familles ont nettement diminué en nombre : elles représentaient 6,5% des ménages en 1980-1981, contre 3,5% aujourd'hui.

L'amélioration de leur situation est particulièrement nette en matière d'équipement, de charges locatives, de sociabilité et de « moral ».

²¹ Voir « *L'évolution des opinions et des comportements des seniors depuis vingt ans, en France* », Cahier de Recherche du CREDOC n° 129, Juin 1999.

²² Hors chefs d'entreprise.

Tableau 23

Comparaison de l'évolution du nombre de points des différents groupes de la population ²³

(en nombre de points)

Groupes classés par ordre décroissant de la situation de 1998-1999	Situation en 1998-1999	Evolution 1980-1994	Evolution 1994-1999	Evolution totale 1980-1999
. 10% de ménages les plus favorisés	25,8	+ 1,9	+ 0,9	+ 2,8
. Les cadres supérieurs-professions libérales	21,5	- 0,3	+ 0,3	=
. Les artisans-commerçants	19,6	+ 0,9	+ 1,8	+ 2,7
. Les plus de 65 ans vivant en couple	18,0	+ 3,4	+ 0,4	+ 3,8
. Les familles nombreuses	17,9	+ 1,1	+ 1,6	+ 2,7
. Les 50-60 ans	17,5	+ 0,7	+ 0,8	+ 1,5
. Ensemble de la population	16,7	+ 1,3	+ 0,4	+ 1,7
. Les plus de 65 ans isolés	14,3	+ 1,1	+ 0,5	+ 1,6
. Les moins de 25 ans	14,2	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,3
. Les femmes seules avec enfants	13,8	+ 0,2	+ 0,8	+ 1,0
. Les ouvriers non qualifiés	13,6	- 1,0	+ 1,2	+ 0,2
. Les chômeurs	12,9	+ 1,2	+ 0,3	+ 1,5
. 10% de ménages les plus défavorisés	7,7	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français »

3. **Aucun groupe n'a vu sa situation se dégrader en valeur absolue.** Néanmoins, comme la période s'est caractérisée par une amélioration générale des conditions de vie de l'ensemble de la population, certaines catégories ont connu **une détérioration relative**. Cela concerne **les cadres supérieurs-professions libérales** (même nombre de points en 1999 et 1980, contre + 1,7 points en moyenne), **les ouvriers non qualifiés** (+ 0,2 point), **les moins de 25 ans** (+ 0,3 point) et **les femmes seules avec enfants** (+ 1,0 point, cf. Tableau 23 et Graphique 3) :

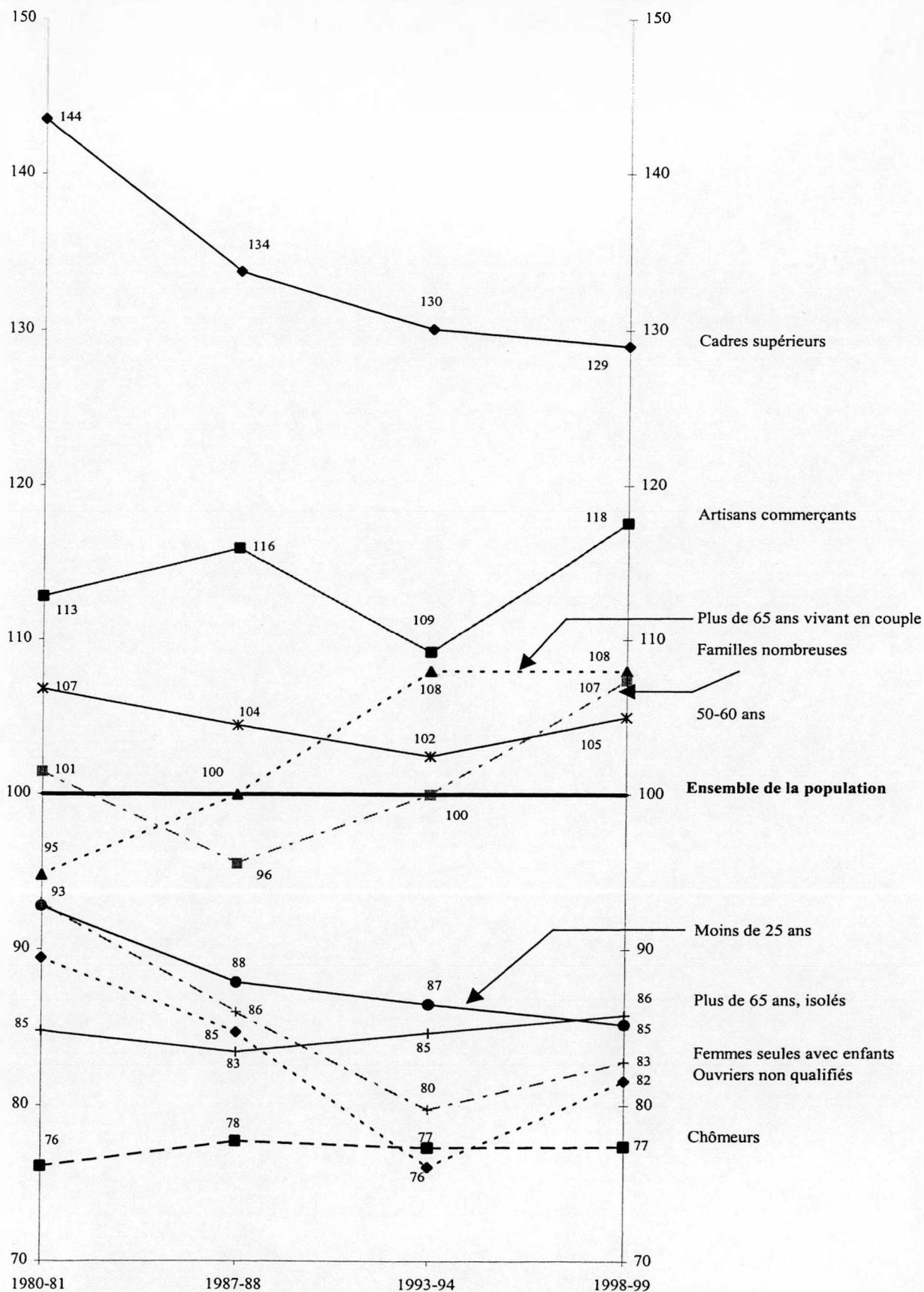
²³ Les groupes présentés ici ne sont pas exclusifs les uns des autres. Par exemple, une partie des ménages d'ouvriers non qualifiés font partie des ménages de chômeurs.

- Situés au plus haut de l'échelle, les **cadres supérieurs** ont connu un recul relatif de leurs avantages tout au long de la période, mais davantage avant 1994 (- 0,3 point) qu'après (+ 0,3 point).
- Les **ouvriers non qualifiés**, grands perdants jusqu'en 1994 (- 1 point, contre + 1,3 en moyenne) se sont nettement redressés depuis (+ 1,2 points depuis 1994). Au total, leur situation actuelle est, en termes relatifs, moins bonne qu'en 1980.
- Les **moins de 25 ans** ont connu, et ce tout au long de la période, une dégradation de leur situation relative.
- Enfin, les **femmes seules avec enfants** ont pu bénéficier depuis 1994 d'une amélioration relative de leur situation, mais qui ne compense pas tout à fait la dégradation intervenue entre 1988 et 1993.

Remarquons d'ailleurs que dans les groupes plutôt situés au bas de l'échelle, deux ont vu leur situation commencer à se redresser après 1994 : les femmes seules chargées de famille et les ouvriers non qualifiés (Graphique 3). Cela n'a cependant pas touché, ni les moins de 25 ans, ni les chômeurs, qui restent au plus bas de l'échelle. Signalons d'autre part que le nombre de ménages de chômeurs a doublé dans la période (8% en 1980, 17% en 1999).

Le graphique 4 permet de synthétiser ces diverses évolutions : amélioration de la situation des retraités vivant en couple, des artisans-commerçants et des familles nombreuses ; détérioration relative de celle des cadres supérieurs, des moins de 25 ans, des ouvriers non qualifiés et des femmes seules avec enfants.

Graphique 3
L'évolution 1980-1999 du nombre de points des principaux groupes étudiés, en indice*



Source : Credoc, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

* La valeur 100 correspond, chaque année, au nombre de points obtenus par l'ensemble de la population

ANNEXES

- ANNEXE 1. La méthode utilisée.
- ANNEXE 2. Evolution des effectifs des ménages classés en fonction de leur nombre de points (1980-1999).
- ANNEXE 3. Quelques données concernant les 10% de ménages défavorisés, ceux du bas de l'échelle.
- ANNEXE 4. Quelques données concernant les 10% de ménages favorisés, ceux du haut de l'échelle.
- ANNEXE 5. L'évolution moyenne, entre 1980 et 1999, du nombre de points de l'ensemble de la population.
- ANNEXE 6. Les tableaux relatifs à l'itinéraire des dix groupes socio-démographiques retenus.

ANNEXE 1

La méthode utilisée

Le principe de base de notre travail repose sur l'idée que les inégalités ne se limitent pas au seul domaine du revenu, mais concernent un ensemble de situations, dont le cumul, la conjonction différencient sensiblement les conditions de vie des divers groupes de population. **Nous avons donc choisi de construire un indicateur synthétique de mesure de l'inégalité qui soit multicritère**, c'est-à-dire qui tienne compte de toute une série de données différentes.

De fait, la méthode adoptée s'appuie sur la sélection de **dix-sept variables significatives** des situations de vie de la population (éléments aussi bien objectifs que subjectifs). Pour chacun de ces divers domaines d'inégalités, chaque ménage se voit affecter un indice « 0 », « 1 » ou « 2 » selon sa situation. L'indice « 2 » correspond à une situation « avantageuse » ; l'indice « 1 » à une situation « moyenne » et l'indice « 0 » à une situation « désavantageuse ».

Cette affectation étant rééditée pour chaque domaine retenu, le cumul des « points » obtenus par chaque ménage fournit **le nombre total « d'attributs avantageux »** (indicateur synthétique) dont il dispose. Les ménages peuvent alors être classés, chaque année, du moins « avantaagé » au plus « favorisé » sur une même échelle de « ressources » prises au sens large. Cette échelle intègre donc toute une série de critères, de domaines d'inégalités, en plus de celui du revenu.

Cela permet de qualifier, chaque année, les ménages du haut et du bas de l'échelle sociale et, donc, d'apprécier l'évolution des « écarts » les séparant. Néanmoins, cette méthode, pour utile qu'elle soit, a ses limites :

- D'abord, les résultats eux-mêmes reposent sur le choix des variables retenues comme caractéristiques des conditions de vie. En tout état de cause, ce choix résulte d'un compromis entre le pouvoir descriptif de chacune des variables retenues et leur disponibilité sur toute la période étudiée.

Il reste que, pour une bonne partie d'entre elles, les variables sélectionnées sont relatives à l'obtention ou à la possession de certains biens (possession de valeurs mobilières, départ en vacances, possession d'une voiture, ...). Or, on sait que les inégalités ne se réduisent pas, au moins pour une partie d'entre elles, au « *tout ou rien* », mais aussi à **des différences qualitatives** qui ont souvent échappé à notre investigation, faute de disposer de telles informations.

- Ensuite, la méthode permet de relativement bien différencier les situations extrêmes (catégories avantagées ou désavantagées). Mais elle est peut-être **moins pertinente pour l'analyse des groupes intermédiaires** : l'affectation de la note « 1 », domaine par domaine, à toutes les catégories en situation moyenne tend en effet à regrouper dans un même groupe « central », relativement large, toute une série d'individus relevant de situations, somme toute, très différentes.
- Enfin, répétée chaque année, auprès d'un échantillon de 2000 Français, âgés de 18 ans et plus, l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » **n'est pas un panel**. Autrement dit, ce ne sont pas les mêmes individus qui sont suivis chaque année. L'enquête fournit donc une série de photographies instantanées successives qui peuvent subir quelques variations aléatoires selon les années. L'échantillon enquêté lui-même peut être considéré comme relativement faible. Ceci nous paraît, cependant, largement compensé par le fait qu'il s'agit d'un des seuls matériaux

statistiques disponibles permettant de suivre sur vingt ans, dans le même cadre méthodologique, les conditions de vie de la population française.

Précisons aussi, à ce propos, que l'enquête « Aspirations » est une « enquête individu » et non « une enquête ménage ». Cependant, si les données recueillies concernent en partie des informations propres aux individus enquêtés, d'autres sont relatives au ménage auquel ils appartiennent. Dans ces conditions, nous avons **limité notre exploitation aux seuls chefs de ménage**¹.

On trouvera ci-après une présentation des dix-sept indicateurs, c'est-à-dire des dix-sept domaines d'inégalités retenus. Pour chacun d'entre eux, les notes peuvent être, à chaque fois, comprises entre 0 et 2. Les variables ont été sélectionnées après réalisation d'une analyse factorielle présentée dans un document antérieur².

¹ Au total, l'échantillon global analysé est composé de 22 252 individus, tous chefs de ménage, répartis sur les vingt années d'enquêtes exploitées ici (1980-1999).

² Cf. « *Les inégalités en France - évolution 1980-1994* », CREDOC, déjà cité.

**Le système de notation adopté : liste des variables retenues et attribution des notes
pour l'analyse du cumul des « avantages » ou des « désavantages »**

1 - Revenu mensuel global du ménage³

- 0 = moins de 4000 Francs
- 1 = 4000 à 16 999 Francs
- 2 = 17 000 Francs et plus

2 - Revenu mensuel par personne³

- 0 = moins de 2000 Francs
- 1 = de 2000 à moins de 9000 Francs
- 2 = 9000 Francs ou plus

3 - Possession de valeurs mobilières ou de produits d'épargne liquide

- 0 = ni valeurs mobilières, ni produits d'épargne liquide
- 1 = seulement un produit d'épargne liquide
- 2 = valeurs mobilières ou les deux

4 - Possession de biens immobiliers (autre que résidence secondaire ou principale) ou de biens fonciers

- 0 = ni biens immobiliers, ni biens fonciers
- 2 = possession de biens immobiliers ou de biens fonciers (ou les deux)

5 - Possède ou a l'usage d'une résidence secondaire

- 0 = non
- 2 = oui

6 - Type d'habitat et statut d'occupation du logement principal

- 0 = locataires en HLM, ILN
- 1 = autres locataires (autres immeubles, pavillons), occupants à titre gratuit, accédants
- 2 = propriétaires

7 - Possession de l'équipement de base (WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone)

- 0 = 0, 1 ou 2 équipements sur les quatre
- 1 = 3 équipements sur quatre
- 2 = les 4 équipements

8 - Possession de biens « sélectifs » (lave-vaisselle, magnétophone, piano)

- 0 = aucun des trois équipements
- 1 = un équipement sur les trois
- 2 = deux ou trois équipements

9 - Usage d'une ou plusieurs voitures

- 0 = pas de voiture
- 1 = une voiture dans le cas d'un couple
- 2 = une voiture (personne isolée) ou plus d'une voiture (couple)

³ Il s'agit, pour chaque année d'observation, de revenus recalculés en Francs 1994. Autrement dit, tous les revenus antérieurs à 1994 ont été actualisés en Francs 1994. Les résultats postérieurs à 1994 ont aussi été recalculés en Francs 1994. Ceci a été effectué pour ne pas modifier les résultats déjà publiés (cf. rapport du CREDOC déjà cité).

10 - Possession d'un diplôme

- 0 = aucun diplôme ou cep seul
- 1 = bepc-beps-be-bac
- 2 = études supérieures

11 - Vacances au cours des 12 derniers mois

- 0 = non
- 2 = oui

12 - Chômage au cours des 12 derniers mois

- 0 = oui (y compris les chômeurs actuels)
- 1 = non actif
- 2 = non

13 - Participation associative (association culturelle ou de loisirs, confessionnelle, de défense de l'environnement, syndicat)

- 0 = ne participe à aucune association
- 1 = participe à une seule association
- 2 = participe à au moins deux associations

14 - S'impose des restrictions régulières sur des postes de son budget

- 0 = restrictions sur l'alimentation ou sur les soins médicaux
- 1 = autres
- 2 = ne s'impose aucune restriction régulière

15 - Handicap, infirmité ou maladie chronique et nombre de maux au cours des 4 dernières semaines (maux de tête, nervosité, mal au dos, insomnies)

- 0 = a un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable ou n'a pas de handicap, mais souffre de trois ou quatre maux
- 1 = pas de handicap et un ou deux maux
- 2 = pas de handicap et aucun mal ressenti

16 - Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel depuis 10 ans

- 0 = moins bien
- 1 = pareil ou ne sait pas
- 2 = mieux

17 - Opinion sur ses dépenses de logement

- 0 = ne peut y faire face, très lourdes
- 1 = lourdes
- 2 = négligeables, sans gros problème, ne sait pas

Finalement, l'examen de cette liste permet de classer les indicateurs élémentaires retenus en quatre rubriques principales :

Le revenu et le patrimoine :

- revenu mensuel du foyer
- possession de valeurs mobilières et/ou de produits d'épargne liquide
- possession de biens immobiliers et/ou de biens fonciers
- possession ou usage d'une résidence secondaire
- type et statut d'occupation du logement principal
- revenu mensuel par personne

L'équipement :

- possession de l'équipement de base (eau chaude, WC intérieurs, douche, téléphone)
- possession de biens sélectifs (magnétoscope, lave-vaisselle, piano)
- usage d'une ou plusieurs voitures

Le patrimoine culturel, les loisirs, le chômage :

- possession de diplômes
- participation associative
- vacances au cours des 12 derniers mois
- chômage au cours des 12 derniers mois

Les indicateurs subjectifs (voir encadré ci-après) :

- imposition de restrictions régulières
- souffrance de handicap ou de maux de santé
- opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel
- opinion sur la lourdeur des dépenses de logement

Les domaines abordés concernent donc tout à la fois le revenu, le patrimoine, le logement, l'équipement, l'emploi, la santé, les vacances, la sociabilité. Certes, d'autres domaines non abordés ici contribuent aussi à la constitution d'inégalités sensibles. Leur exclusion ne tient qu'à leur seule indisponibilité dans l'enquête ou à leur indisponibilité sur certaines années de la période étudiée.

Remarque sur le choix d'indicateurs subjectifs

Le choix de recourir à **des données d'opinions** a déjà été présenté dans le document cité en référence. Rappelons d'abord qu'il est difficile de traiter des inégalités sociales sans apprécier également la façon dont celles-ci sont ressenties. Frustrations et restrictions n'ont-elles pas, par exemple, autant d'importance dans la perception de certaines situations inégalitaires que le seul constat factuel des différences objectives de revenus ou de patrimoine ?

La prise en compte de questions d'opinions répondait aussi indirectement à l'idée de mieux tenir compte de deux dimensions qu'on ne saurait exclure d'une prise en compte des inégalités :

- D'une part, les inégalités doivent s'apprécier dans une perspective **dynamique**. Elles évoluent dans le temps : souvent, lorsqu'un écart se réduit sur un thème donné entre deux groupes, une distance se reconstitue dans un autre domaine entre ces deux groupes ou des groupes différents. La prise en compte de questions d'opinions sur **l'évolution** ressentie d'une situation permet donc, en partie, de compléter les données factuelles relatives, le plus souvent, à un moment donné (celui de l'enquête pour le cas). C'est ainsi qu'ont été retenues les variables d'opinions relatives à la façon dont on voit l'évolution - positive ou négative - de son niveau de vie.
- D'autre part, le désir de proposer une mesure **multidimensionnelle** des inégalités bute souvent sur **la disponibilité des données** : certaines questions d'opinions peuvent alors, sur certains sujets, tenir lieu d'indicateurs simples, utilisables dans des domaines où il n'est pas toujours aisé de disposer de données fiables indiscutables (c'est, par exemple, le cas en ce qui concerne l'état de santé des enquêtés).

ANNEXE 2

**Evolution des effectifs des ménages classés en fonction
de leur nombre de points
(1980-1999)**

L'observation, sur la période 1980-1999, de la répartition des ménages selon leur nombre de points (maximum : 34) montre clairement (Tableau B1) que :

- Le nombre de ménages du bas de l'échelle a diminué légèrement.
- Le nombre de ménages du haut de l'échelle a plus que doublé.

Tableau B1
Evolution, en %, des effectifs des différentes catégories de ménages entre 1980 et 1999

Ménages totalisant en moyenne :	1980-1981	1982-1983	1984-1986	1987-1988	1989-1990	1991-1992	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution 1980-1999
Moins de 9 points	6,6	6,1	8,8	6,9	5,7	5,4	5,7	5,1	5,3	- 1,3
de 9 à 11 points	15,6	16,8	14,8	12,4	12,6	10,6	11,5	10,7	11,7	- 3,9
de 12 à 13 points	16,7	13,0	13,6	12,8	12,5	13,8	12,4	11,0	10,4	- 6,3
de 14 à 15 points	16,7	17,2	15,6	16,3	14,5	14,0	14,6	14,4	12,9	- 3,8
de 16 à 17 points	17,9	18,3	16,2	17,4	13,7	14,9	15,4	15,9	16,4	- 1,5
de 18 à 19 points	11,2	12,6	13,5	13,5	16,3	15,3	14,2	13,1	13,8	+ 2,6
de 20 à 22 points	9,7	10,8	11,0	13,0	14,1	15,5	14,8	15,5	16,1	+ 6,4
23 points et plus	5,6	5,2	6,5	7,7	10,6	10,5	11,4	14,3	13,3	+ 7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Si l'on retient, en effet, les ménages dont l'indicateur synthétique global est inférieur à 9 points, on observe qu'ils ne représentent plus aujourd'hui que 5,3% de la population, contre 6,6% en 1980.

Dans le même temps, les ménages dont l'indicateur dépasse le seuil de 22 points ont vu leurs effectifs se multiplier par 2,5 : ils représentaient 5,6% de la population il y a 19 ans, contre 13,3% aujourd'hui.

La diminution d'effectifs chez les plus défavorisés a touché tous les ménages se situant dans les tranches inférieures à 18 points (milieu de l'échelle) : au total, les ménages qui comptabilisent un nombre de points inférieur à 18 constituent aujourd'hui 57% des Français, contre 74% en 1980. A l'inverse, ceux qui ont un total de points supérieur représentent maintenant 43% des ménages, contre 26% il y a vingt ans.

Une telle évolution traduit donc **une amélioration, dans la période, de la situation générale de la population**. Le nombre moyen d'attributs favorables dont disposent les ménages s'est d'ailleurs, on l'a vu, sensiblement accru entre 1980 et 1999 : il est passé de 15,0 à 16,7 (tableau 1).

L'évolution générale concernant les groupes extrêmes peut être décomposée en deux grandes phases (tableau B1) : la période 1980-86 s'est traduite par un certain gonflement des populations les plus défavorisées, tandis que la période 1987-99 a été marquée par une diminution des effectifs du bas de l'échelle. Par contre, l'importance du groupe « favorisé » n'a cessé de s'affirmer tout au long de la période, sauf les deux dernières années (1998-1999).

ANNEXE 3

**Quelques données concernant les 10% de ménages défavorisés,
ceux du bas de l'échelle**

Tableau C1
Evolution du nombre moyen de points des « ménages défavorisés » (10 % les plus défavorisés)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution du nombre de points 1980-1999
	Nbre de points					
Revenu du ménage.....	0,52	0,53	0,60	0,55	0,58	+ 0,06
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,42	0,29	0,33	0,30	0,23	- 0,19
Biens immobiliers-fonciers.....	0,06	0,00	0,02	0,01	0,02	- 0,04
Statut occupation logement.....	0,90	0,67	0,70	0,55	0,47	- 0,43
Résidence secondaire.....	0,01	0,02	0,01	0,00	0,01	=
Revenu par personne dans le ménage	0,54	0,60	0,63	0,61	0,72	+ 0,18
Total revenu et patrimoine.....	2,45	2,10	2,29	2,02	2,03	- 0,42
Equipement de base	0,83	1,25	1,65	1,66	1,78	+ 0,95
Equipement sélectif.....	0,03	0,12	0,33	0,38	0,50	+ 0,48
Usage d'une voiture.....	0,36	0,30	0,44	0,41	0,33	- 0,03
Total équipement	1,21	1,66	2,42	2,45	2,61	+ 1,40
Diplômes.....	0,11	0,10	0,17	0,23	0,20	+ 0,09
Vacances au cours des 12 derniers mois	0,28	0,38	0,17	0,40	0,27	- 0,01
Chômage au cours des 12 derniers mois	0,96	0,77	0,60	0,61	0,63	- 0,33
Participation à des associations.....	0,07	0,03	0,06	0,10	0,05	- 0,02
Total patrimoine culturel, chômage	1,43	1,28	1,01	1,35	1,16	- 0,27
Opinions sur ses dépenses de logement ..	1,10	1,08	0,90	0,85	0,96	- 0,14
Sentiment de restrictions.....	0,48	0,50	0,33	0,35	0,42	- 0,07
Handicap, maladie	0,41	0,43	0,39	0,30	0,26	- 0,15
Opinions sur son niveau de vie personnel	0,45	0,25	0,24	0,30	0,31	- 0,14
Total indicateurs subjectifs	2,43	2,25	1,86	1,80	1,94	- 0,49
Total général	7,52	7,29	7,58	7,62	7,74	+ 0,22

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau C2

L'itinéraire des « défavorisés » entre 1980-1999 (10% du bas de l'échelle)

	(en %)				
	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois*	48	48	41	43	- 5
Ne possèdent ni valeurs mob., ni épargne liquide.....	58	71	68	77	+ 19
Ne possèdent ni biens immobiliers, ni fonciers	97	100	99	99	+ 2
Ont l'usage d'une résidence secondaire	1	1	1	1	=
Équipement, logement					
Habitent en HLM	30	43	42	57	+ 27
Sont propriétaires de leur logement	18	9	12	3	- 15
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	21	25	75	83	+ 61
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	0	0	1	3	+ 3
Ne disposent d'aucune voiture.....	75	79	69	76	+ 1
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions	93	92	97	92	- 1
- sur l'alimentation.....	54	52	62	60	+ 6
- sur les soins médicaux	20	22	30	27	+ 7
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	61	69	83	79	+ 18
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	86	81	92	86	=
Chômage					
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	23	35	47	42	+ 19
Ne disposent d'aucun diplôme	53	60	46	47	- 6
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	94	97	94	95	+ 1
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	35	31	27	25	- 10
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans	29	51	54	42	+ 13
Souffre de trois maux ou plus(5).....	35	47	46	57	+ 22
Nombre moyen de points	7,5	7,3	7,6	7,7	+ 0,2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Il s'agit de revenus en Francs 1994.

Exemple de lecture : En 1980-1981, 48% des ménages défavorisés bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4000 Francs par ménage.

ANNEXE 4

**Quelques données concernant les 10% de ménages favorisés,
ceux du haut de l'échelle**

Tableau D1

Evolution du nombre moyen de points des « ménages favorisés » (les 10 % les plus favorisés)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution du nombre de points 1980-1999
	Nbre de points					
Revenu du ménage.....	1,50	1,53	1,70	1,71	1,70	+ 0,20
Valeurs mobilières, épargne liquide	1,27	1,57	1,56	1,59	1,60	+ 0,33
Biens immobiliers-fonciers.....	0,80	1,06	1,07	1,20	1,04	+ 0,25
Statut occupation logement.....	1,52	1,59	1,58	1,72	1,71	+ 0,19
Résidence secondaire.....	0,64	0,80	0,80	0,88	0,80	+ 0,15
Revenu par personne dans le ménage	1,26	1,32	1,37	1,40	1,46	+ 0,20
Total revenu et patrimoine.....	6,99	7,87	8,08	8,51	8,32	+ 1,33
Equipement de base	1,95	1,98	1,98	2,00	2,00	+ 0,05
Equipement sélectif.....	0,73	1,10	1,62	1,67	1,76	+ 1,02
Usage d'une voiture.....	1,55	1,67	1,72	1,77	1,76	+ 0,21
Total équipement	4,24	4,75	5,33	5,44	5,51	+ 1,28
Diplômes.....	0,94	1,07	1,20	1,27	1,37	+ 0,43
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,89	1,86	1,92	1,94	1,91	+ 0,01
Chômage au cours des 12 derniers mois	1,80	1,75	1,66	1,67	1,68	- 0,12
Participation à des associations.....	0,67	0,68	0,85	0,95	0,81	+ 0,13
Total patrimoine culturel, chômage	5,31	5,36	5,63	5,82	5,76	+ 0,45
Opinions sur ses dépenses de logement ..	1,87	1,82	1,85	1,84	1,86	- 0,01
Sentiment de restrictions.....	1,74	1,71	1,63	1,77	1,74	=
Handicap, maladie	1,30	1,21	1,26	1,24	1,22	- 0,08
Opinions sur son niveau de vie personnel	1,53	1,36	1,08	1,26	1,34	- 0,19
Total indicateurs subjectifs	6,45	6,10	5,81	6,11	6,17	- 0,28
Total général	22,98	24,08	24,85	25,87	25,75	+ 2,78

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau D2
L'itinéraire des « favorisés » entre 1980 et 1999 (10% du haut de l'échelle)

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de plus de 17 000 F/mois*	51	55	71	71	+ 20
Possèdent des valeurs mobilières	37	62	63	63	+ 26
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	40	53	53	52	+ 12
Ont l'usage d'une résidence secondaire	32	40	40	40	+ 8
Equipement, logement					
Habitent en HLM	7	4	4	3	- 4
Sont propriétaires de leur logement	56	62	62	74	+ 18
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	96	98	98	100	+ 4
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	15	32	69	79	+ 62
Ne disposent d'aucune voiture.....	6	4	0	2	- 4
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions	22	28	32	25	+ 3
- sur l'alimentation.....	4	1	4	1	- 3
- sur les soins médicaux	0	0	2	1	+ 1
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	6	12	23	11	+ 5
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	5	7	4	5	=
Chômage					
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	1	2	3	2	+ 1
Ne disposent d'aucun diplôme	11	10	7	4	- 7
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	50	51	38	44	- 6
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	88	84	85	86	- 2
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans	4	4	10	1	- 3
Souffre de trois maux ou plus(5).....	7	13	10	12	+ 5
Nombre moyen de points.....	23,0	24,1	24,9	25,8	+ 2,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Il s'agit de revenus en Francs 1994.

Exemple de lecture : En 1980-1981, 51% des ménages favorisés bénéficiaient d'un revenu mensuel de plus de 17000 Francs par ménage.

ANNEXE 5

L'évolution moyenne, entre 1980 et 1999, du nombre de points de l'ensemble de la population

Ce sont, on l'a vu, **les variables d'équipement** (confort de base, biens sélectifs) qui ont le plus contribué à améliorer la situation générale de l'ensemble de la population entre 1980 et 1999 (+ 1,69 points pour ces postes, cf. Tableau E1).

De fait, quand l'analyse est effectuée hors variables d'équipement, on observe une stabilité, dans la période, de la situation moyenne de l'ensemble de la population. A vrai dire, cette **stabilité apparente** masque une série de **mouvements de sens opposés** (Tableau E1). **Ainsi, dans la période, la situation de l'ensemble de la population s'est surtout améliorée (outre l'équipement) en matière de :**

- **Niveau de formation** (+ 0,26 point en moyenne).
- **Revenu par personne dans le ménage** (+ 0,15 point).
- **Détention de valeurs mobilières ou d'épargne liquide** (+ 0,12 point).

A l'inverse, **la situation moyenne s'est surtout dégradée dans trois domaines :**

- **En matière de chômage** (- 0,21 point).

- **En matière de « moral »** (- 0,22 point en ce qui concerne les opinions sur l'évolution de son propre niveau de vie).
- **En matière de santé** (- 0,17 point pour l'état de santé ressenti).

En un mot, les Français sont mieux formés et mieux dotés en termes de revenus et d'épargne. Mais, dans la période, ils ont connu le chômage et ont subi une dégradation de leur moral et de leur état de santé ressenti (montée des maux de société).

Tableau E1
Evolution du nombre moyen de points dans l'ensemble de la population

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	1995-1997	1998-1999	Evolution du nombre de points 1980-1999
	Nbre de points					
Revenu du ménage.....	0,96	1,00	1,08	1,04	1,06	+ 0,10
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,77	0,87	0,90	0,93	0,89	+ 0,12
Biens immobiliers-fonciers.....	0,35	0,35	0,37	0,37	0,35	=
Statut occupation logement.....	1,18	1,17	1,25	1,22	1,16	- 0,02
Résidence secondaire.....	0,16	0,17	0,18	0,20	0,19	+ 0,03
Revenu par personne dans le ménage	0,87	0,93	1,01	0,98	1,02	+ 0,15
Total revenu et patrimoine.....	4,28	4,50	4,78	4,74	4,66	+ 0,38
Equipement de base	1,40	1,78	1,92	1,91	1,95	+ 0,54
Equipement sélectif.....	0,20	0,44	0,89	1,02	1,07	+ 0,87
Usage d'une voiture.....	0,97	1,11	1,19	1,27	1,25	+ 0,28
Total équipement	2,57	3,34	3,99	4,19	4,26	+ 1,69
Diplômes.....	0,37	0,46	0,54	0,61	0,63	+ 0,26
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,15	1,28	1,16	1,29	1,22	+ 0,07
Chômage au cours des 12 derniers mois	1,50	1,41	1,31	1,33	1,29	- 0,21
Participation à des associations.....	0,31	0,30	0,36	0,39	0,38	+ 0,07
Total patrimoine culturel, chômage	3,33	3,45	3,37	3,61	3,52	+ 0,19
Opinions sur ses dépenses de logement ..	1,53	1,52	1,46	1,45	1,47	- 0,07
Sentiment de restrictions.....	1,23	1,17	1,13	1,10	1,11	- 0,12
Handicap, maladie	0,96	0,89	0,84	0,81	0,79	- 0,17
Opinions sur son niveau de vie personnel	1,07	0,84	0,72	0,78	0,85	- 0,22
Total indicateurs subjectifs	4,80	4,42	4,15	4,15	4,22	- 0,58
Total général	14,98	15,70	16,30	16,68	16,67	+ 1,69

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

ANNEXE 6

**Les tableaux relatifs à l'itinéraire
des dix groupes socio-démographiques retenus**

Tableau F1
L'itinéraire des plus de 65 ans vivant en couple

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
<i>(en %)</i>					
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	13,6	11,0	3,8	2,7	- 10,9
Disposent de plus de 17 000 F/mois	5,5	8,4	17,2	20,2	+ 14,7
Possèdent des valeurs mobilières	10,4	29,7	34,4	33,0	+ 22,6
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	27,8	26,7	31,0	35,0	+ 7,2
Ont l'usage d'une résidence secondaire	8,3	10,6	17,7	22,9	+ 14,6
Equipement, logement					
Habitent en HLM	9,4	11,2	6,7	8,0	- 1,4
Sont propriétaires de leur logement	61,2	69,9	80,7	83,1	+ 21,9
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	59,3	86,5	96,7	97,6	+ 38,3
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	1,6	3,0	20,6	34,3	+ 32,7
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions	34,8	39,7	30,5	44,2	+ 9,4
- sur l'alimentation.....	10,7	7,2	6,0	12,3	+ 1,6
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	60,5	47,0	41,0	41,0	- 19,5
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme.....	50,8	37,9	26,7	23,9	- 26,9
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	81,8	78,3	68,8	66,1	- 15,7
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	87,8*	83,2	78,2	74,5	- 13,3
Ne fréquente jamais un cinéma	94,2*	78,3	78,3	64,0	- 30,2
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	34,4*	46,5	65,4	67,9	+ 33,5
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(3).....	70,7	72,4	76,1	77,7	+ 7,0
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans.....	6,1	6,8	8,5	8,6	+ 2,5
Souffre de trois maux ou plus(4).....	16,1	16,7	15,1	13,5	- 2,6
Situation en terme de points					
Moins de 9 points.....	8,0	2,4	0,7	1,2	- 6,8
Plus de 22 points	2,4	5,7	13,0	21,0	+ 18,6
Nombre moyen de points	14,2	15,7	17,6	18,0	+ 3,8
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population	10,1	8,8	12,5	8,9	- 1,2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(4) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 13,6% des plus de 65 ans vivant en couple bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F2
L'itinéraire des plus de 65 ans isolés

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	(en %) Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	43,8	34,5	18,4	17,8	- 26
Disposent de plus de 17 000 F/mois	2,8	2,1	2,3	1,6	- 1,2
Possèdent des valeurs mobilières	13,0	18,6	17,8	16,3	+ 3,3
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	18,6	16,3	15,2	16,2	- 2,4
Ont l'usage d'une résidence secondaire	4,5	5,6	3,9	6,7	+ 2,2
Equipement, logement					
Habitent en HLM	11,7	16,9	22,4	21,6	+ 9,9
Sont propriétaires de leur logement	50,4	43,1	52,4	51,0	+ 0,6
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	46,7	71,3	88,6	94,8	+ 48,1
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	0,5	1,4	4,6	10,8	+ 10,3
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions	44,5	50,7	58,0	57,1	+ 12,6
- sur l'alimentation.....	22,3	17,8	22,4	22,1	- 0,2
- sur les soins médicaux	4,2	8,1	7,7	8,2	+ 4,0
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	18,3	22,3	37,9	29,8	+ 11,5
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	64,3	53,2	59,4	59,4	- 4,9
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme.....	47,9	45,2	35,2	31,5	- 16,4
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	82,2	87,6	73,6	61,4	- 20,8
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	89,1*	80,8	78,8	75,2	- 13,9
Ne fréquente jamais un cinéma	92,7*	75,6	81,8	74,8	- 17,9
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	40,0*	39,6	53,5	57,8	+ 17,8
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	68,4	61,9	58,5	55,3	- 13,1
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement détérioré depuis 10 ans	8,3	14,7	19,5	10,8	+ 2,5
Souffre de trois maux ou plus(5).....	15,3	32,7	23,7	30,3	+ 15,0
Situation en terme de points					
Moins de 9 points.....	13,2	16,2	12,4	9,2	- 4,0
Plus de 22 points	2,7	3,7	2,9	4,0	+ 1,3
Nombre moyen de points.....	12,7	13,1	13,8	14,3	+ 1,6
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population	14,0	12,8	12,0	14,3	+ 0,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 43,8% des plus de 65 ans isolés bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F3
L'itinéraire des femmes seules avec enfants

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Écart (D) - (A)
<i>(en %)</i>					
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	19,5	13,1	13,6	15,2	- 4,3
Disposent de plus de 17 000 F/mois	3,0	3,2	5,9	3,6	+ 0,6
Possèdent des valeurs mobilières.....	4,5	13,4	10,5	3,7	- 0,8
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	13,8	11,8	6,2	5,6	- 8,2
Ont l'usage d'une résidence secondaire	5,9	5,8	1,7	5,1	- 0,8
Équipement, logement					
Habitent en HLM	32,4	35,7	35,1	52,2	+19,8
Sont propriétaires de leur logement	18,2	19,6	11,1	6,3	- 11,9
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	60,5	82,3	93,3	92,0	+31,5
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	4,5	5,9	21,5	20,9	+16,4
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions	91,3	83,6	90,7	85,2	- 6,1
- sur l'alimentation.....	27,8	28,2	39,0	36,3	+ 8,5
- sur les soins médicaux	9,9	10,4	16,7	13,4	+ 3,5
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	66,1	66,6	79,2	75,5	+ 9,4
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	51,9	33,8	48,0	45,8	- 6,1
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme.....	30,1	27,6	22,0	30,9	+ 0,8
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	19,8	20,7	40,5	36,9	+17,1
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	80,3	86,3	82,6	80,3	0,0
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	85,7*	68,6	61,8	53,4	- 32,3
Ne fréquente jamais un cinéma.....	59,8*	42,3	35,5	29,2	- 30,6
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	66,1*	64,8	62,7	63,2	- 2,9
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	45,9	42,9	29,5	51,6	+ 5,7
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement détérioré depuis 10 ans	17,2	34,6	39,5	21,4	+ 4,2
Souffre de trois maux ou plus(5).....	34,1	46,2	50,1	57,1	+ 2,3
Situation en terme de points					
Moins de 9 points.....	22,6	17,3	19,3	15,1	- 7,5
Plus de 22 points	3,1	1,2	5,2	1,8	- 1,3
Nombre moyen de points	12,8	13,5	13,0	13,8	+ 1,0
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population	3,7	4,5	4,3	5,0	+ 1,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 19,5% des femmes seules avec enfants bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F4
L'itinéraire des familles nombreuses

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	7,1	4,9	0,8	3,2	- 3,9
Disposent de plus de 17 000 F/mois	10,7	15,8	24,4	37,2	+ 26,5
Possèdent des valeurs mobilières.....	10,4	13,5	15,6	17,8	+ 7,4
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers.....	18,1	8,6	12,8	21,0	+ 2,9
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	8,4	7,1	4,5	6,3	- 2,1
Equipement, logement					
Habitent en HLM.....	21,4	20,9	17,4	19,7	- 1,7
Sont propriétaires de leur logement.....	21,7	23,4	18,2	23,8	+ 2,1
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	63,2	91,0	95,9	96,9	+ 33,7
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	5,9	19,6	38,2	59,9	+54,0
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	68,1	80,2	82,9	74,8	+ 6,7
- sur l'alimentation.....	17,2	24,0	19,9	14,4	- 2,8
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	43,3	60,6	70,2	55,0	+ 11,7
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	36,9	45,3	44,9	41,9	+ 5,0
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme	25,4	37,7	29,0	30,1	+ 4,7
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois).....	7,7	17,9	18,6	20,3	+ 12,6
Vie sociale					
Ne participe à aucune association.....	70,9	74,8	61,3	70,6	- 0,3
Ne fréquente jamais une bibliothèque	94,2*	80,7	68,2	68,0	- 26,2
Ne fréquente jamais un cinéma.....	89,8*	57,6	47,2	33,8	- 56,0
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	46,5*	66,2	68,1	82,6	+ 36,6
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	49,6	49,4	44,1	60,1	+ 10,5
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans.....	14,4	29,0	27,1	2,9	- 11,5
Souffre de trois maux ou plus(5)	13,2	17,2	19,1	22,3	+ 9,1
Situation en termes de points					
Moins de 9 points	10,2	9,9	9,0	4,0	- 8,2
Plus de 22 points.....	8,6	11,5	15,3	21,5	+ 12,9
Nombre moyen de points	15,2	15,0	16,3	17,9	+ 2,7
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population.....	6,5	5,2	6,1	3,5	- 3,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 7,1% des familles nombreuses bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4000 Francs par ménage.

Tableau F5
L'itinéraire des 50-60 ans

	(en %)				
	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	7,0	8,7	8,0	8,9	+ 1,9
Disposent de plus de 17 000 F/mois	13,0	18,0	22,9	26,5	+ 13,5
Possèdent des valeurs mobilières	10,0	20,1	20,0	23,6	+ 13,6
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	24,8	23,4	24,2	25,2	+ 0,4
Ont l'usage d'une résidence secondaire	14,1	17,4	12,0	13,1	- 1,0
Equipement, logement					
Habitent en HLM	16,1	11,8	12,1	19,6	+ 3,5
Sont propriétaires de leur logement	47,5	49,9	58,6	49,3	+ 1,8
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	64,5	87,0	95,3	97,7	+ 33,2
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	3,6	6,8	33,1	48,8	+ 45,2
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions	53,0	65,7	67,8	68,1	+ 15,1
- sur l'alimentation.....	11,1	17,3	22,2	19,7	+ 8,6
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	22,8	43,0	50,7	52,5	+ 29,7
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	46,0	36,8	46,0	36,4	- 9,6
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme.....	29,3	35,9	22,1	22,7	- 6,6
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	6,6	14,9	16,7	16,4	+ 9,8
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	74,3	73,2	72,1	66,1	- 8,2
Ne fréquente jamais une bibliothèque	88,4*	78,4	72,2	70,2	- 18,2
Ne fréquente jamais un cinéma	88,8*	50,9	55,5	46,5	- 42,3
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	49,5*	56,8	62,6	65,9	+ 16,4
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	68,1	65,9	63,8	54,6	- 13,5
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement détérioré depuis 10 ans	10,4	22,1	33,6	22,6	+ 12,2
Souffre de trois maux ou plus(5).....	14,4	28,0	27,3	31,5	+ 17,1
Situation en terme de points					
Moins de 9 points.....	5,3	5,7	5,9	7,4	+ 2,1
Plus de 22 points	9,2	11,8	14,2	22,0	+ 12,8
Nombre moyen de points	16,0	16,4	16,7	17,5	+ 1,5
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population	15,1	16,5	15,1	16,5	+ 1,4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 7% des 50-60 ans bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F6
L'itinéraire des cadres supérieurs-professions libérales

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
<i>(en %)</i>					
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	2,4	2,8	2,6	6,0	+ 3,6
Disposent de plus de 17 000 F/mois	48,3	48,5	57,3	57,5	+ 9,2
Possèdent des valeurs mobilières.....	29,6	38,6	31,7	39,6	+ 10,0
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers.....	23,4	24,3	23,5	19,3	- 4,1
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	21,2	25,2	16,4	21,1	- 0,1
Equipement, logement					
Habitent en HLM.....	2,1	9,0	7,9	8,3	+ 6,2
Sont propriétaires de leur logement.....	30,8	33,3	33,7	48,0	+ 17,2
Possèdent les 4 équipements de base(1)	91,6	95,1	97,6	100,0	+ 8,4
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	16,9	27,2	50,4	58,5	+ 41,6
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	43,6	59,2	57,8	50,9	+ 7,3
- sur l'alimentation.....	12,6	8,2	13,9	16,9	+ 4,3
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	19,1	36,4	47,6	34,2	+ 15,1
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	12,0	12,4	12,5	13,4	+ 1,4
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme	3,0	6,2	4,2	4,8	+ 1,8
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois).....	7,0	16,3	17,5	21,1	+ 14,1
Vie sociale					
Ne participe à aucune association.....	57,9	59,9	48,4	53,4	- 4,5
Ne fréquente jamais une bibliothèque	76,2*	52,8	31,4	48,6	- 27,6
Ne fréquente jamais un cinéma.....	56,2*	11,2	10,0	19,8	- 36,4
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	84,7*	82,9	78,2	80,5	- 4,2
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	68,1	65,6	65,6	64,9	- 3,2
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans.....	9,0	11,8	15,2	12,3	+ 3,3
Souffre de trois maux ou plus(5)	12,3	18,3	23,0	26,1	+ 13,7
Situation en termes de points					
Plus de 22 points.....	39,2	35,6	41,8	48,1	+ 8,9
Nombre moyen de points	21,5	21,0	21,2	21,5	=
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population.....	6,6	6,3	8,6	8,0	+ 1,4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 2,4% des cadres supérieurs et professions libérales bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F7
L'itinéraire des artisans-commerçants

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
<i>(en %)</i>					
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	9,7	8,2	10,9	10,1	+ 0,4
Disposent de plus de 17 000 F/mois	18,3	26,7	26,9	28,0	+ 9,7
Possèdent des valeurs mobilières.....	10,7	27,6	20,5	21,3	+ 10,6
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	26,9	29,7	34,0	34,0	+ 7,1
Ont l'usage d'une résidence secondaire	13,6	19,4	13,4	15,3	+ 1,7
Equipement, logement					
Habitent en HLM	4,4	6,3	2,3	4,9	+ 0,5
Sont propriétaires de leur logement	44,1	50,6	55,0	46,3	+ 2,2
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	66,0	91,3	98,8	100,0	+ 34,0
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	3,5	20,0	49,1	62,6	+ 59,1
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	55,5	53,5	74,5	62,0	+ 6,5
- sur l'alimentation.....	13,1	6,9	13,3	10,2	- 2,9
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	33,5	26,8	54,2	41,2	+ 7,7
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	28,0	39,2	52,0	34,9	+ 6,9
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme.....	26,0	17,8	27,2	16,5	- 9,5
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	3,7	11,1	11,8	6,2	+ 2,5
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	80,5	77,2	75,3	69,5	- 11,0
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	93,2*	88,3	84,8	69,7	- 23,5
Ne fréquente jamais un cinéma	70,3*	41,7	43,1	25,0	- 45,3
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	63,0*	62,2	67,0	76,1	+ 13,1
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	62,3	65,4	51,8	51	- 11,3
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans	12,8	15,4	30,6	10,2	- 2,6
Souffre de trois maux ou plus(5).....	16,8	18,5	26,9	24,6	+ 7,8
Situation en terme de points					
Moins de 9 points.....	2,3	4,1	2,3	2,3	0,0
Plus de 22 points	11,4	19,0	16,2	29,4	+ 18,0
Nombre moyen de points.....	16,9	18,2	17,8	19,6	+ 2,7
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population	4,8	4,9	4,8	4,7	- 0,1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 9,7% des artisans-commerçants bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F8
L'itinéraire des moins de 25 ans

	(en %)				
	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	17,0	24,3	26,7	39,7	+ 22,7
Disposent de plus de 17 000 F/mois	3,3	1,2	4,2	2,4	- 0,9
Possèdent des valeurs mobilières.....	1,0	8,0	8,7	4,3	+ 3,3
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers.....	3,9	4,2	4,9	4,7	+ 0,8
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	2,4	2,9	6,4	5,9	+ 3,5
Equipement, logement					
Habitent en HLM.....	26,3	31,7	21,1	32,5	+ 6,2
Sont propriétaires de leur logement.....	5,2	3,9	5,3	4,3	- 0,9
Possèdent les 4 équipements de base(1)	28,7	67,3	81,6	83,1	+ 54,4
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	0	2,7	7,0	5,3	+ 5,3
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	74,6	76,7	68,5	75,3	+ 0,7
- sur l'alimentation.....	27,4	23,6	24,8	35,2	+ 7,8
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	37,8	54,5	58,4	60,9	+ 23,1
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	29,0	30,7	36,7	30,9	+ 1,9
Formation, chômage					
Ne disposent d'aucun diplôme	26,8	34,7	16,4	15,9	- 10,9
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois).....	24,9	28,1	36,7	32,8	+ 7,9
Vie sociale					
Ne participe à aucune association.....	73,5	81,5	79,2	81,2	+ 7,7
Ne fréquente jamais une bibliothèque	76,4*	67,0	45,2	53,1	- 23,3
Ne fréquente jamais un cinéma.....	36,5*	20,3	13,1	11,7	- 24,8
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	73,5*	80,2	90,9	87,0	+ 13,5
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	50,5	49,4	46,8	44,7	- 5,8
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans.....	9,6	15,3	16,0	7,2	- 2,4
Souffre de trois maux ou plus(5)	12,0	23,8	34,8	32,7	+ 20,7
Situation en termes de points					
Moins de 9 points	4,4	9,3	8,2	8,9	+ 4,5
Plus de 22 points.....	0,8	0,6	2,7	0,7	- 0,1
Nombre moyen de points	13,9	13,8	14,1	14,2	+ 0,3
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population.....	9,9	7,2	5,7	6,0	- 3,9

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 17% des moins de 25 ans bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F9
L'itinéraire des chômeurs

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Ecart (D) - (A)
<i>(en %)</i>					
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	17,6	13,1	15,8	17,8	+ 0,2
Disposent de plus de 17 000 F/mois	7,8	4,5	11,7	7,8	=
Possèdent des valeurs mobilières.....	2,1	9,7	12,8	7,4	+ 5,3
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers....	7,1	8,9	9,3	6,3	- 0,8
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	4,7	4,6	4,7	4,6	- 0,1
Equipement, logement					
Habitent en HLM.....	20,3	34,1	25,6	37,4	+ 17,1
Sont propriétaires de leur logement.....	13,3	16,7	21,4	12,8	- 0,5
Possèdent les 4 équipements de base(1)	42,6	79,5	87,8	93,0	+ 50,4
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	0	6,3	19,1	24,2	+ 24,2
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	81,8	79,5	83,0	81,8	0,0
- sur l'alimentation.....	35,9	24,9	32,7	35,8	- 0,1
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	50,7	56,5	68,7	71,3	+ 20,6
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	44,2	46,7	53,8	47,5	+ 3,3
Formation					
Ne disposent d'aucun diplôme	33,4	33,5	25,4	30,9	- 2,5
Vie sociale					
Ne participe à aucune association.....	77,4	86,0	81,5	76,2	- 1,2
Ne fréquente jamais une bibliothèque	91,8*	76,8	68,2	62,4	- 29,4
Ne fréquente jamais un cinéma.....	62,1*	46,9	40,3	32,5	- 29,6
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	58,1*	63,5	72,2	76,4	- 18,3
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	43,3	47,5	42,2	39,3	- 4,0
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis 10 ans.....	22,0	33,6	37,3	30,7	+ 8,7
Souffre de trois maux ou plus(5)	21,7	27,3	38,0	37,7	+ 16,0
Situation en termes de points					
Moins de 9 points	22,6	19,9	16,8	14,0	- 8,6
Plus de 22 points.....	0,9	0,3	2,2	1,8	+ 0,9
Nombre moyen de points	11,4	12,2	12,6	12,9	+ 1,5
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population.....	8,4	12,9	15,6	17,0	+ 8,6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 17,6% des chômeurs bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

Tableau F10
L'itinéraire des ouvriers non qualifiés

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	1998-1999 (D)	Écart (D) - (A)
Revenu et patrimoine					
Disposent de moins de 4 000 F/mois	2,4	5,2	6,4	10,8	+ 8,4
Disposent de plus de 17 000 F/mois	4,0	5,0	6,8	7,7	+ 3,7
Possèdent des valeurs mobilières	1,3	3,5	2,1	4,7	+ 3,4
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	8,1	7,5	3,4	5,8	- 2,3
Ont l'usage d'une résidence secondaire	4,7	1,6	2,1	3,8	- 0,9
Équipement, logement					
Habitent en HLM	28,8	27,0	24,3	31,0	+ 2,2
Sont propriétaires de leur logement	24,2	17,0	25,0	31,9	+ 7,7
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	44,0	78,3	86,0	92,9	+ 48,9
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	0	4,9	16,1	30,4	+ 30,4
Ne disposent d'aucune voiture.....	23,4	23,5	29,4	21,5	- 1,9
Restrictions					
S'imposent régulièrement des restrictions.....	65,6	71,0	76,5	79,7	+ 14,1
- sur l'alimentation.....	19,6	23,0	31,1	32,5	+ 12,9
- sur les soins médicaux	7,9	8,8	19,6	18,9	+ 11,0
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).....	40,1	52,7	63,3	65,1	+ 25,0
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	50,6	46,9	63,2	59,7	+ 9,1
Chômage					
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)...	15,9	26,1	44,5	39,8	+ 23,9
Vie sociale					
Ne participe à aucune association	80,0	86,3	86,4	88,1	+ 8,1
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	96,5*	95,3	92,2	84,3	- 12,2
Ne fréquente jamais un cinéma	80,4*	60,8	68,0	46,9	- 33,5
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	45,1*	57,5	62,8	69,5	+ 24,4
Autres opinions					
Ont de faibles charges de logement(4).....	56,1	51,1	41,4	45,0	- 11,1
Estiment que leur niveau de vie s'est nettement détérioré depuis 10 ans	11,2	28,6	36,0	20,0	+ 8,8
Souffre de trois maux ou plus(5).....	16,4	24,5	27,4	34,6	+ 18,2
Situation en terme de points					
Moins de 9 points.....	9,1	9,9	18,4	12,3	+ 3,2
Plus de 22 points	0,8	0	0	1,9	+ 1,1
Nombre moyen de points	13,4	13,3	12,4	13,6	+ 0,2
Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population	12,5	8,2	5,8	5,2	- 7,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieur, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 2,4% des ouvriers non qualifiés bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4000 Francs par ménage.

Crédoc
inégalité
1999. 5

CRÉDOC Bil